

Résultats de l'exercice 2022



Contenu

- 1 Rapport de gestion
- 73 Rapports de la direction et des auditeurs
- 78 États financiers consolidés
- 142 Renseignements à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion

Le 9 novembre 2022

MODE DE PRÉSENTATION

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquiesce de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et possèdent des compétences financières adéquates.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

IMPORTANCE DES INFORMATIONS FOURNIES

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « cibler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique et politique, les autres risques externes (comme les pandémies, les conflits armés, les enjeux climatiques et l'inflation) et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité de développer et d'élargir nos gammes de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, le risque de change, l'évolution des lois fiscales et autres programmes fiscaux, notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de négocier des modalités contractuelles favorables, d'offrir nos services et de recouvrer nos créances, de divulguer, de gérer et de mettre en œuvre les initiatives et normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ainsi que les risques d'atteinte à notre

réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de CGI et à d'autres incidents, les risques financiers portant notamment sur les besoins et exigences en matière de liquidités, le maintien des ratios financiers, les fluctuations des taux d'intérêt et l'abandon des principaux taux d'intérêt de référence, ainsi que l'évolution de la solvabilité et des notes de crédit; de même que tous autres risques et hypothèses énoncés ou intégrés par renvoi dans ce rapport de gestion et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov). Les risques découlant de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sont analysés à la section 10.1.1. *Risques liés à une pandémie* du présent document. Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables ne l'exigent. Bien que nous soyons d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date du présent rapport de gestion, le lecteur est mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la section 10 *Environnement du risque*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Le lecteur est également prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique précitée et dans d'autres sections du présent rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières et de ratios financiers conformes aux PCGR, non conformes aux PCGR et supplémentaires pour évaluer le rendement de la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos principales mesures du rendement :

Rentabilité	<p>Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure des revenus avant l'effet de la conversion des devises. Cette mesure est calculée en convertissant les montants des résultats de la période considérée en devises locales au moyen des taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre et que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison. On trouvera un rapprochement des revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change et de leur mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.4. et 5.4. du présent document.</p> <p>BAIL ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité des activités de la Société. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7. et 5.6. du présent document.</p>
--------------------	--

Marge du BAII ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre BAII ajusté par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7. du présent document.

Bénéfice net – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.

Marge du bénéfice net – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice net par nos revenus. La direction est d'avis qu'une mesure en pourcentage des revenus est utile, car elle permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre.

Bénéfice par action après dilution – Mesure du bénéfice net généré pour les actionnaires par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs. Veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur le bénéfice par action.

Bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités et elle permet également de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice net excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités et elle permet également de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les éléments spécifiques, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice par action après dilution conforme aux IFRS figure à la section 3.8. et 5.6. du présent document, tandis que le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques figurent à la section 3.8.3. et 5.6.1 du présent document.

Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant la charge d'impôt sur les bénéfices, en excluant l'impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, par le bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques. La direction est d'avis que cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

**Situation
de trésorerie**

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. La direction est d'avis que des flux de trésorerie d'exploitation importants sont représentatifs de la souplesse financière, ce qui nous permet d'exécuter la stratégie de la Société.

	<p>Délai moyen de recouvrement des créances – Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le dernier trimestre, sur une période de 90 jours. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités. La direction est d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.</p>
<p>Croissance</p>	<p>Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la conversion des devises. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre et que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.</p> <p>Carnet de commandes – Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (nouveaux contrats) et du carnet de commandes obtenu dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, lesquels sont ajustés selon les travaux achevés au cours de la période pour les clients ainsi que des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Les nouveaux contrats et le carnet de commandes reposent sur des estimations de la direction, lesquelles peuvent changer à l'avenir. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé de nos meilleures estimations des revenus qui seront réalisés à l'avenir et est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison.</p> <p>Ratio nouveaux contrats/facturation – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison. L'objectif de la direction est de maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime qu'une période plus longue constitue une mesure plus représentative étant donné que le type de contrat, le type de service, l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.</p>
<p>Structure du capital</p>	<p>Dettes nettes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure établie en soustrayant de la dette et des obligations locatives la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les placements non courants et après ajustement au titre de la juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société et estime que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 4.5. du présent document.</p> <p>Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction utilise le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. La direction estime que cet indicateur est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.</p>

Rendement des capitaux propres (RCP) – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices nets pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société utilise bien les fonds investis pour faire croître les bénéfices nets et la direction estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Rendement du capital investi (RCI) (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements et estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le 1^{er} avril 2022, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a donné lieu à une réorganisation et à la création de deux nouveaux secteurs opérationnels, soit Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège) et Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque) auparavant collectivement appelés Scandinavie et Centre et Est de l'Europe dans l'exercice précédent, ainsi que, moins significativement, au transfert de nos activités en Belgique du secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe vers le secteur opérationnel Nord-ouest et Centre-est de l'Europe. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, l'Espagne et le Portugal); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe; et centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

La Société a retraité l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle. Veuillez vous reporter aux sections 3.4., 3.6., 5.4. et 5.5. du présent document ainsi qu'à la note 28 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur ces secteurs.

OBJECTIFS ET CONTENU DU RAPPORT DE GESTION

Dans le présent document, nous allons :

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé puisse être représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
1. Profil de l'entreprise	1.1. À propos de CGI	8
	1.2. Vision et stratégie	10
	1.3. Environnement concurrentiel	11
2. Aperçu annuel	2.1. Principales informations annuelles et mesures du rendement	12
	2.2. Rendement de l'action	13
	2.3. COVID-19	14
	2.4. Conflit en Ukraine	15
	2.5. Investissements dans des filiales	15
3. Résultats financiers	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	16
	3.2. Taux de change	17
	3.3. Répartition des revenus	18
	3.4. Revenus par secteur	19
	3.5. Charges d'exploitation	22
	3.6. BAII ajusté par secteur	23
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfiques	25
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	26
4. Situation de trésorerie	4.1. États consolidés des flux de trésorerie	28
	4.2. Sources de financement	30
	4.3. Obligations contractuelles	31
	4.4. Instruments financiers et transactions de couverture	31
	4.5. Indicateurs des sources de financement et de la situation de trésorerie	32
	4.6. Garanties	33
	4.7. Capacité de livrer les résultats	33

Section	Contenu	Page
5. Résultats du quatrième trimestre	5.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	34
	5.2. Taux de change	35
	5.3. Répartition des revenus	36
	5.4. Revenus par secteur	37
	5.5. BAII ajusté par secteur	40
	5.6. Bénéfice net et bénéfice par action	43
	5.7. États consolidés des flux de trésorerie	45
6. Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	47
7. Modifications de normes comptables	Sommaire des modifications de normes comptables, y compris les modifications proposées.	49
8. Principales estimations comptables	Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	51
9. Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	54
10. Environnement du risque	10.1. Risques et incertitudes	56
	10.2. Poursuites judiciaires	72

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est un important fournisseur de services-conseils en TI et en management comptant environ 90 000 conseillers et professionnels à l'échelle mondiale, qui sont appelés membres puisqu'ils sont également propriétaires par l'entremise de notre Régime d'achat d'actions. Nous mettons à profit la puissance de la technologie pour aider nos clients à accélérer leur transformation numérique globale.

La culture de CGI est centrée sur l'humain. Nous sommes là où nos clients vivent et travaillent pour établir des relations de confiance et faire progresser nos collectivités que nous partageons. Nos conseillers fournissent des renseignements exploitables qui aident les clients à obtenir des résultats d'affaires. Ils s'appuient sur les centres mondiaux de prestation de services afin d'atteindre l'excellence tant dans la portée, l'innovation et la livraison des services dans chacun de leurs engagements.

Gamme complète de services et de solutions

CGI fournit une gamme complète de services qui aident les clients à réaliser la transformation numérique de leurs chaînes de valeur. Ensemble, notre gamme complète de services et solutions aident les clients à concevoir, à mettre en œuvre, à gérer et à exploiter la technologie essentielle à la réalisation de leurs stratégies d'affaires. Voici un aperçu de notre portefeuille de services :

- i. **Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes** – CGI aide ses clients à tracer le chemin d'une croissance durable grâce à des services-conseils en management et services-conseils stratégiques en TI tels que la conception de stratégies d'affaires, de modèles d'affaires et de modèles d'exploitation, l'expérience centrée sur l'humain, la valeur pour le client et l'excellence opérationnelle, la gestion du changement d'entreprise, le développement durable et la transformation numérique. Grâce à nos services d'intégration de systèmes, nous aidons nos clients à accélérer la modernisation de leurs systèmes d'entreprise existants et à adopter de nouvelles technologies pour stimuler l'innovation et offrir aux clients et aux citoyens des services en temps réel et fondés sur la connaissance.
- iii. **Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué** – Nous sommes le prolongement des organisations de nos clients. Nous assumons la responsabilité complète ou partielle de la gestion de leurs fonctions de TI, ce qui leur permet de se concentrer sur leur orientation stratégique. Nos services permettent aux clients de réinvestir, aux côtés de CGI, dans l'exécution réussie de leurs feuilles de route de transformation numérique. Nous les aidons à accroître l'agilité, l'évolutivité et la résilience, à réaliser des efficacités opérationnelles, des innovations et des baisses de coûts, et à intégrer des contrôles de sécurité et de confidentialité des données. Les services fournis peuvent comprendre : le développement, la modernisation et la maintenance d'applications, la numérisation globale d'entreprises, l'automatisation et la gestion hybride et en nuage, ainsi que la gestion des processus d'affaires.
- iv. **Propriété intellectuelle (PI)** – Les solutions de PI de CGI sont des « plateformes d'affaires en tant que service » extrêmement configurables qui sont intégrées à nos services complets et qui utilisent la sécurité intégrée, les pratiques de protection des données personnelles et les approches infonuagiques neutres vis-à-vis des fournisseurs. Nous investissons dans des PI de pointe et offrons celles-ci pour fournir des résultats d'affaires dans chacun de nos secteurs cibles. Nous collaborons aussi avec nos clients afin d'élaborer et faire évoluer les solutions fondées sur la PI tout en permettant un plus haut degré de souplesse et de personnalisation pour leurs besoins uniques de modernisation et de numérisation.

Expertise sectorielle et technologique approfondie

CGI dispose de pratiques spécialisées de longue date dans tous ses secteurs cibles et représente pour ses clients un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité respectif. Grâce à cette combinaison de connaissances des affaires et des technologies numériques, CGI est en mesure d'aider ses clients à relever des défis complexes et à se concentrer sur la création de valeur. Elle contribue ainsi à l'évolution des services et des solutions que nous fournissons dans nos secteurs cibles et conjugue leadership éclairé, feuilles de route, cadres et accélérateurs techniques qui aident les clients à faire évoluer leurs écosystèmes.

Nos secteurs cibles sont les suivants : services financiers (y compris les services bancaires et les assurances), gouvernements (y compris l'aérospatiale), secteur manufacturier, distribution et détail (y compris les services aux consommateurs, le transport et la logistique), communications et services publics (y compris l'énergie et les médias) et santé (y compris les sciences de la vie). Pour aider à orchestrer notre position mondiale dans ces secteurs, nos dirigeants participent régulièrement à des réunions du cabinet et de conseils pour faire progresser les stratégies, les services et les solutions que nous proposons à nos clients.

Aider nos clients à tirer pleinement parti de la technologie

Les grandes tendances, comme la reconfiguration de la chaîne d'approvisionnement, le changement climatique et la transition énergétique, ainsi que les changements démographiques, dont le vieillissement de la population et la pénurie de talents, exigent de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles méthodes de travail. En parallèle, la technologie remodèle notre avenir et crée de nouvelles possibilités.

L'accélération de la numérisation permet d'offrir un avenir inclusif, économiquement dynamique et durable à la clientèle ainsi qu'aux citoyens de nos clients. Tirer pleinement parti de la technologie aide nos clients à mener au sein de leur secteur d'activité. Nos services numériques de bout en bout, notre expertise sectorielle et technologique de même que notre excellence opérationnelle se combinent pour aider les clients à faire progresser leur transformation numérique globale.

Dans le cadre de notre sondage exclusif La Voix de nos clients, nous avons analysé les attributs des leaders du numérique et avons relevé trois points communs :

- Ils ont des modèles d'affaires très agiles et sont plus à même de fonctionner en tant qu'équipes alignées entre l'entreprise et les TI.
- Ils ont été plus rapides à moderniser l'ensemble de l'environnement informatique – y compris par l'automatisation – tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données.
- Ils abordent la transformation de l'entreprise de manière globale, y compris le changement de culture, les points de contact de l'écosystème et l'intégration des objectifs de développement durable.

Les leaders du numérique de tous les secteurs d'activité cherchent de nouvelles façons d'améliorer leur stratégie et leurs modèles opérationnels. Ils souhaitent également mettre à profit la technologie et l'information pour améliorer la façon dont ils mènent leurs activités, offrent leurs produits et services et créent de la valeur.

CGI aide les clients à adopter des attributs numériques de premier plan et à concevoir, gérer, protéger et faire évoluer leurs chaînes de valeur numériques pour accélérer les résultats d'affaires.

Processus qualité

Peu importe l'endroit et le moment où ils font appel à nous, nos clients s'attendent à une prestation de services cohérente et uniforme. Grâce à notre engagement envers l'excellence et à notre solide modèle de gouvernance – les Assises de gestion de CGI –, nous affichons un bilan exceptionnel de projets réalisés dans le respect des échéances et des budgets prévus.

Nos Assises de gestion instaurent un vocabulaire, des pratiques et des cadres de gestion communs pour gérer les activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en favorisant l'amélioration continue. Nous investissons également dans la conformité à des normes rigoureuses de qualité et de prestation de services, notamment les programmes de certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et *Capability Maturity Model Integration* (CMMI), ainsi que dans notre Programme d'évaluation de la satisfaction client (CSAP), en obtenant des évaluations signées de nos clients, afin d'assurer de façon continue leur satisfaction.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin et s'inspire également d'un rêve, soit de « Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ». Ce rêve nous motive depuis notre fondation en 1976 et guide notre vision : « Être un leader de classe mondiale qui offre une gamme complète de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management et qui contribue au succès de ses clients ».

Afin de réaliser son rêve et sa vision, CGI a exécuté de manière très rigoureuse, tout au long de son histoire, une stratégie de croissance rentable, interne et par acquisition, fondée sur quatre piliers.

Premier pilier – Signature, renouvellement et prolongation de contrats

Deuxième pilier – Nouveaux contrats d'envergure pour des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Ces deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne rentable grâce à l'obtention de contrats auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles. Ainsi, CGI intervient auprès de ses clients nouveaux et existants sur quatre leviers au sein de son portefeuille complet de services et de solutions : services-conseils en management et services-conseils stratégiques en TI, services d'intégration de systèmes, services en mode délégué et services fondés sur la propriété intellectuelle. Les réussites dans ces piliers rendent compte de la qualité de notre portefeuille complet de services, de la profondeur de l'expertise de nos conseillers en solutions d'affaires et en TI, de la satisfaction des clients grâce à l'excellence de notre prestation, ainsi que de l'appréciation par les clients, actuels et potentiels, de notre modèle axé sur la proximité.

Troisième pilier – Acquisitions au sein de marchés métropolitains

Quatrième pilier – Acquisitions transformatives d'envergure

Le troisième et le quatrième piliers reposent sur la croissance au moyen d'acquisitions génératrices de valeur. Le troisième pilier portant sur les acquisitions au sein de marchés métropolitains vient compléter le modèle de proximité et contribue à fournir une gamme plus élargie de services. Le quatrième pilier relatif aux acquisitions transformatives d'envergure aide à accroître davantage notre présence géographique et à atteindre la masse critique requise pour nous distinguer de nos concurrents et obtenir d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et renforcer nos relations avec nos clients. Le troisième et le quatrième piliers sont tous les deux appuyés par trois leviers. Premièrement, notre gamme complète de services, qui nous permet d'envisager un large éventail d'acquisitions. Un deuxième levier est la composition des secteurs d'activités de CGI, qui nous aide à refléter les dépenses en TI de chaque marché métropolitain au fil du temps. Un dernier levier qui chevauche le troisième et le quatrième piliers cible les sociétés de services fondés sur la PI offrant des services-conseils et des services en mode délégué qui tirent parti de leurs solutions.

CGI demeurera un consolidateur du secteur des services en TI et des services-conseils en management grâce à son dynamisme à l'égard de ses quatre piliers.

Exécution de notre stratégie

L'exécution de notre stratégie se fait au moyen d'un modèle d'affaires qui combine la proximité avec nos clients à un réseau mondial de prestation de services afin d'offrir les avantages suivants :

- **Des équipes locales responsables** – Nos membres vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins, d'établir des partenariats et de stimuler l'innovation. Les professionnels des équipes locales de CGI parlent la langue de leurs clients, comprennent leur environnement d'affaires et leurs secteurs d'activité, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- **Une portée mondiale** – Notre présence locale est conjuguée à un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources numériques les mieux adaptées à l'ensemble de leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7). Nos clients bénéficient également de notre modèle mondial de prestation de services qui repose sur la combinaison unique de nos connaissances sectorielles et de notre expertise technologique approfondie.

- **Des experts engagés** – L'un de nos objectifs stratégiques clés est d'être reconnu par nos clients comme un expert de choix. Pour ce faire, nous investissons dans le recrutement et le perfectionnement de professionnels ayant une expertise approfondie des secteurs, des activités et des technologies à forte demande. De plus, la majorité des conseillers et professionnels de CGI en sont également propriétaires par l'entremise de notre Régime d'achat d'actions et de notre Plan de participation aux profits, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- **Des processus qualité complets** – Grâce à ses cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets prévus. L'examen régulier des mandats et la transparence à tous les niveaux permettent à la Société de s'assurer qu'elle ne perd jamais de vue les objectifs des clients et ses propres objectifs en matière de qualité. Grâce à ce processus exhaustif, CGI fait bénéficier toutes ses parties prenantes d'améliorations continues en mettant en application des mesures correctives dès que cela s'impose.
- **Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)** – La stratégie ESG de CGI est un élément clé de l'atteinte de notre objectif stratégique consistant à être reconnu par nos parties prenantes comme une entreprise citoyenne engagée, éthique et responsable au sein de nos collectivités. Nos engagements s'alignent avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, et nous sommes reconnus par d'importants indices internationaux, dont EcoVadis, Carbon Disclosure Project (CDP) et Dow Jones Sustainability Indices (DJSI). Nous mettons l'accent sur les partenariats avec les clients tout en collaborant avec des établissements d'enseignement et des organisations locales, en mettant l'accent sur trois priorités mondiales : Talents, Communautés et Climat. Nous démontrons notre engagement envers un monde durable au moyen de projets réalisés en collaboration avec des clients, ainsi que par nos pratiques d'exploitation, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement et nos services communautaires.

1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans un contexte où la dynamique du marché et les tendances sectorielles continuent d'augmenter la demande de numérisation, CGI est bien positionnée pour agir à titre de partenaire et d'expert numérique de choix. Nous travaillons de près avec des clients partout dans le monde pour mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des solutions numériques qui aident nos clients à transformer l'expérience client et citoyen, stimulent le lancement de nouveaux produits et services, et accroissent l'efficacité et les économies de coûts.

Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'entreprises, y compris des sociétés offrant des services et des logiciels spécialisés à l'échelle locale, des organismes gouvernementaux et des fournisseurs mondiaux de services-conseils en management et en TI. Ces acteurs rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

De nombreux facteurs distinguent les leaders du secteur des services en TI :

- connaissance approfondie et étendue des secteurs d'activité et des technologies;
- présence locale et qualité des relations avec les clients;
- important réseau mondial flexible de prestation de services, notamment au pays, sur le continent et à l'international.
- étendue des solutions numériques de PI;
- coût total des services et valeur générée;
- capacité à offrir des innovations tangibles pour obtenir des résultats mesurables; et
- prestation de services uniforme selon les échéances et les budgets prévus partout où les clients exercent leurs activités.

CGI est un chef de file de l'industrie en ce qui concerne la combinaison de ces aspects. CGI est l'une des rares entreprises ayant l'envergure, la portée et les compétences pour répondre aux besoins commerciaux et technologiques des clients.

2. Points saillants et principales mesures du rendement

2.1. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

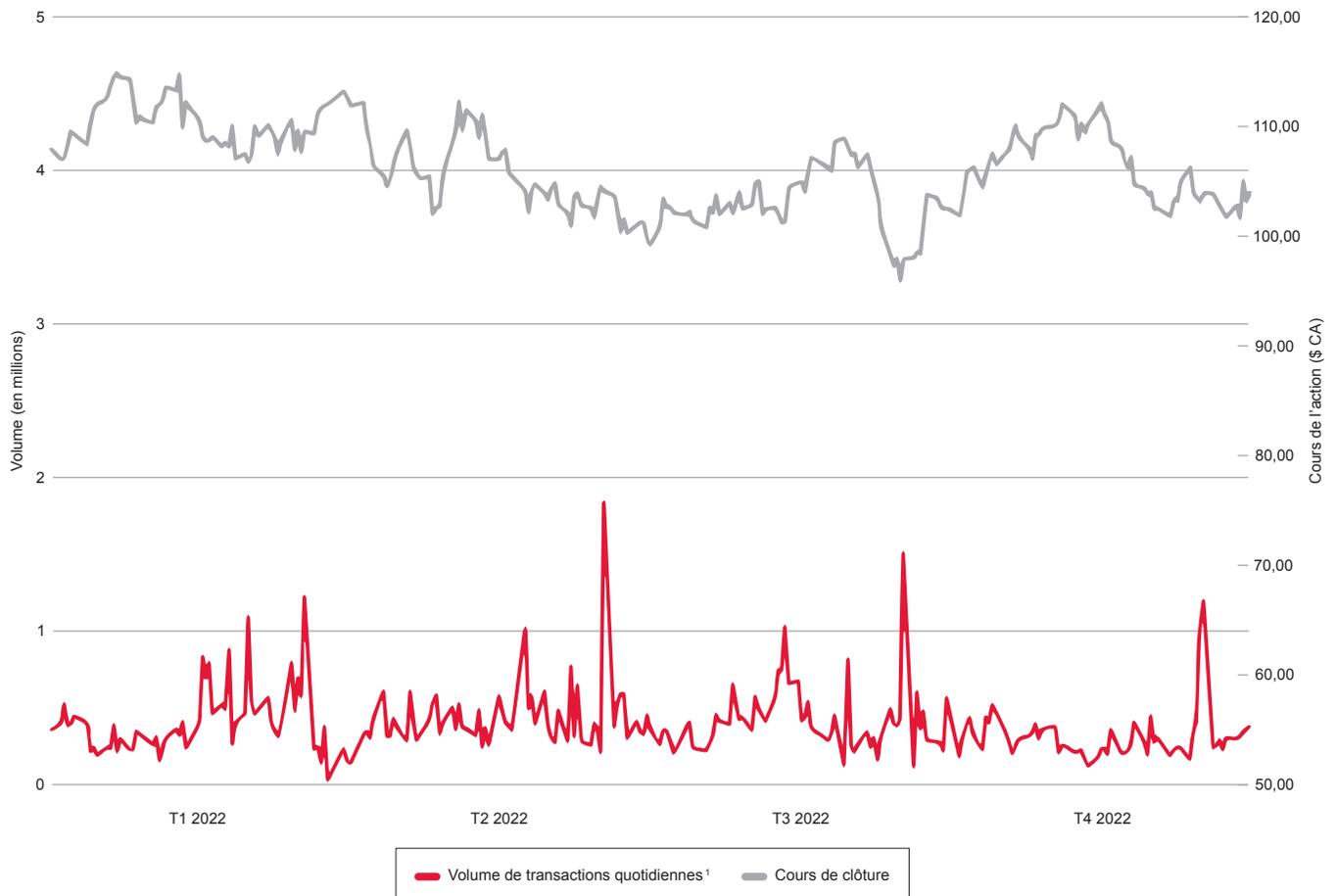
Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2022	2021	2020	Variation 2022 / 2021	Variation 2021 / 2020
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>					
Croissance					
Revenus	12 867,2	12 126,8	12 164,1	740,4	(37,3)
Croissance des revenus sur douze mois	6,1 %	(0,3) %	0,4 %	6,4 %	(0,7) %
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	10,5 %	1,1 %	(0,1) %	9,4 %	1,2 %
Carnet de commandes	24 055	23 059	22 673	996	386
Nouveaux contrats	13 966	13 843	11 848	123	1 995
Ratio nouveaux contrats/facturation	108,5 %	114,2 %	97,4 %	(5,7) %	16,8 %
Rentabilité¹					
BAIL ajusté ¹	2 086,6	1 952,2	1 862,9	134,4	89,3
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	16,2 %	16,1 %	15,3 %	0,1 %	0,8 %
Bénéfice net	1 466,1	1 369,1	1 117,9	97,0	251,2
<i>Marge du bénéfice net</i>	11,4 %	11,3 %	9,2 %	0,1 %	2,1 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	6,04	5,41	4,20	0,63	1,21
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques ²	1 487,9	1 374,9	1 300,1	113,0	74,8
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	11,6 %	11,3 %	10,7 %	0,3 %	0,6 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars) ¹	6,13	5,43	4,89	0,70	0,54
Situation de trésorerie¹					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 865,0	2 115,9	1 938,6	(250,9)	177,3
<i>En pourcentage des revenus</i>	14,5 %	17,4 %	15,9 %	(2,9) %	1,5 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	49	45	47	4	(2)
Structure du capital¹					
Dette nette	2 946,9	2 535,9	2 777,9	411,0	(242,0)
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	28,8 %	26,6 %	27,7 %	2,2 %	(1,1) %
Rendement des capitaux propres	20,9 %	19,8 %	16,0 %	1,1 %	3,8 %
Rendement du capital investi	15,7 %	14,9 %	12,1 %	0,8 %	2,8 %
Bilan¹					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	972,6	1 700,2	1 709,5	(727,6)	(9,3)
Total de l'actif	15 175,4	15 021,0	15 550,4	154,4	(529,4)
Passifs financiers non courants ²	3 731,3	3 659,8	4 030,6	71,5	(370,8)

¹ Veuillez vous reporter aux sections 3.7. et 3.8.3. du rapport de gestion des exercices respectifs pour le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR.

² Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, les obligations locatives non courantes et les instruments financiers dérivés non courants.

2.2. RENDEMENT DE L'ACTION

Cours de l'action de CGI (TSX) pour les douze derniers mois



2.2.1. Données sur le titre au cours de l'exercice 2022

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans des indices clés comme l'indice S&P/TSX 60.

Bourse de Toronto	(\$ CA)	Bourse de New York	(\$ US)
Ouverture :	108,21	Ouverture :	85,14
Haut :	116,00	Haut :	93,93
Bas :	95,45	Bas :	73,76
Clôture :	103,99	Clôture :	75,24
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada ¹ :	653 488	Moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de New York :	171 679

¹ Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.2.2. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} février 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de CGI qui permet le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 18 781 981 actions subalternes classe A avec droit de vote (les actions classe A), soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 24 janvier 2022. Les actions classe A peuvent être rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dès le 6 février 2022 jusqu'au 5 février 2023 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou décidait de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 8 773 244 actions classe A en contrepartie de 908,7 millions \$ à un prix moyen pondéré de 103,57 \$ dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités. Les actions rachetées aux fins d'annulation comprennent 3 968 159 et 938 914 actions classe A rachetées le 1^{er} mars 2022 et le 1^{er} août 2022, respectivement, lesquelles dans les deux cas étaient détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 500,0 millions \$. Les rachats ont été effectués aux termes de deux dispenses émises par l'Autorité des marchés financiers, et sont pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

Au 30 septembre 2022, 113 405 des 8 773 244 actions classe A rachetées aux fins d'annulation demeuraient impayées, pour un montant de 11,7 millions \$.

Au 30 septembre 2022, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 319 503 actions classe A dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

2.2.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 4 novembre 2022 :

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 4 novembre 2022
Actions subalternes classe A avec droit de vote	211 383 087
Actions classe B à droits de vote multiples	26 445 706
Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote	6 697 421

2.3. COVID-19

Au début de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en place une équipe exécutive de gestion de crise et un réseau d'équipes locales de gestion de crise chargées de surveiller de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de s'assurer que nous mettions en œuvre notre plan de continuité des affaires et travaillions en collaboration avec nos clients. Nous avons établi des lignes directrices et des procédures clés afin de garantir que nos pratiques sur les lieux de travail respectent les recommandations et les exigences des gouvernements locaux, et nous sommes en conformité avec les certifications requises en matière de préparation du milieu de travail.

Notre équipe exécutive de gestion de crise et notre réseau d'équipes locales de gestion de crise ont assoupli notre position face à la pandémie, mais nous continuons de surveiller les alertes COVID-19 de l'Organisation mondiale de la santé et les changements apportés aux directives et règles locales et gouvernementales en matière de santé qui pourraient avoir des répercussions sur les membres ou les activités de CGI. Nous avons défini des déclencheurs pour rétablir notre gouvernance active de gestion de crise si la situation change.

2.4. CONFLIT EN UKRAINE

Nous suivons de près l'évolution du conflit en Ukraine. CGI n'a aucune activité établie en Ukraine, en Russie ou au Bélarus. Nous surveillons étroitement toutes nos activités qui ont lieu dans les pays avoisinant l'Ukraine ou la Russie. Aucune des entités du groupe CGI ne fait l'objet de sanctions ou de restrictions connexes. À la suite d'un examen interne, nous estimons n'avoir aucune chaîne d'approvisionnement ou clientèle importante en Russie ou au Bélarus ni aucune activité qui dépende de ces pays. En outre, aucun de nos administrateurs, dirigeants ou actionnaires principaux n'est établi en Russie ou au Bélarus.

2.5. INVESTISSEMENTS DANS DES FILIALES

Le 1^{er} octobre 2021, la Société a acquis Array Holding Company, Inc. (Array), un fournisseur de premier plan de services numériques qui optimise la performance de la mission du département de la Défense des États-Unis et d'autres organisations gouvernementales, établi aux États-Unis et ayant son siège social à Greenbelt, dans le Maryland. L'acquisition a ajouté quelque 275 professionnels à la Société.

Le 28 octobre 2021, la Société a acquis Cognicase Management Consulting (CMC), grand fournisseur de services-conseils et de solutions en matière de technologie et de management établi à Madrid, en Espagne. L'acquisition a ajouté quelque 1 500 professionnels à la Société.

Le 28 février 2022, la Société a acquis Unico Computer Systems Pty Ltd (Unico), entreprise de conseil technologique et d'intégration de systèmes basée à Melbourne, en Australie. L'acquisition a ajouté quelque 130 professionnels à la Société.

Le 25 mai 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Harwell Management (Harwell). Harwell est une firme de conseil en management spécialisée dans les services financiers établie à Paris, en France. L'acquisition a ajouté quelque 150 professionnels à la Société.

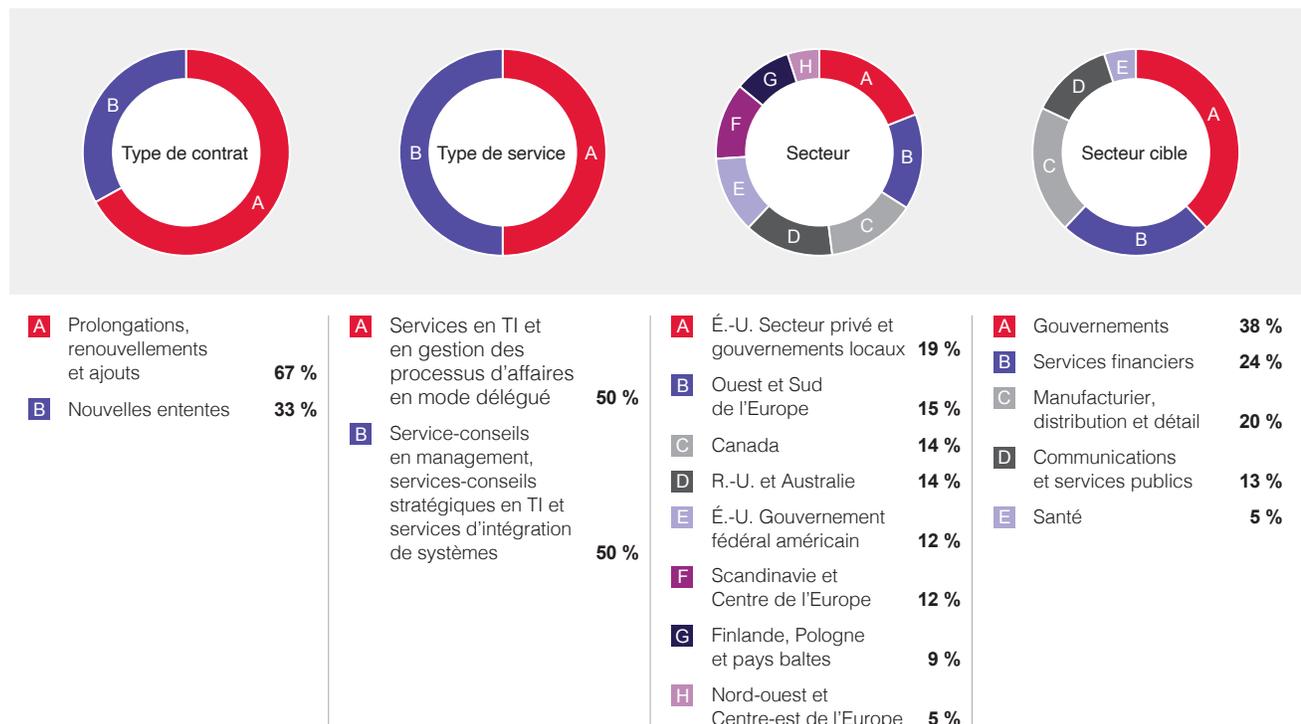
La Société a conclu ces acquisitions pour un prix d'acquisition total de 238,4 millions \$.

Le 11 mars 2022, la Société a annoncé la conclusion d'un accord en vue de l'acquisition de la totalité des actions d'Umanis SA (Umanis), entreprise spécialisée dans les données, le digital et les solutions d'entreprise basée à Paris, en France. Le 31 mai 2022, la Société a annoncé qu'elle avait acquis le contrôle d'Umanis au moyen d'une acquisition de bloc représentant 72,4 % du capital-actions d'Umanis (excluant les actions auto-détenues) et qu'elle avait déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers en France une offre publique d'achat provisoire obligatoire visant les actions en circulation restantes. Au 18 juillet 2022, la Société avait acquis une participation totale de plus de 90,0 % des actions en circulation (excluant les actions auto-détenues) et lancé une procédure de retrait obligatoire par le biais de laquelle elle a acquis les actions restantes le 29 juillet 2022. La transaction valorise l'intégralité du capital d'Umanis à 420,3 millions \$ sur une base entièrement diluée. Cette acquisition a ajouté quelque 3 000 professionnels à la Société.

3. Résultats financiers

3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 14,0 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 108,5 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. La direction est toutefois d'avis qu'il s'agit d'un indicateur clé des revenus futurs éventuels.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2022	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2022
Total – CGI	13 966 006	108,5 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	2 616 594	117,4 %
Ouest et Sud de l'Europe	2 061 984	97,5 %
Canada	2 059 809	95,4 %
R.-U. et Australie	1 936 503	131,8 %
É.-U. Gouvernement fédéral américain	1 660 086	94,3 %
Scandinavie et Centre de l'Europe	1 636 137	99,5 %
Finlande, Pologne et pays baltes	1 265 038	165,9 %
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	729 855	100,4 %

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change de clôture

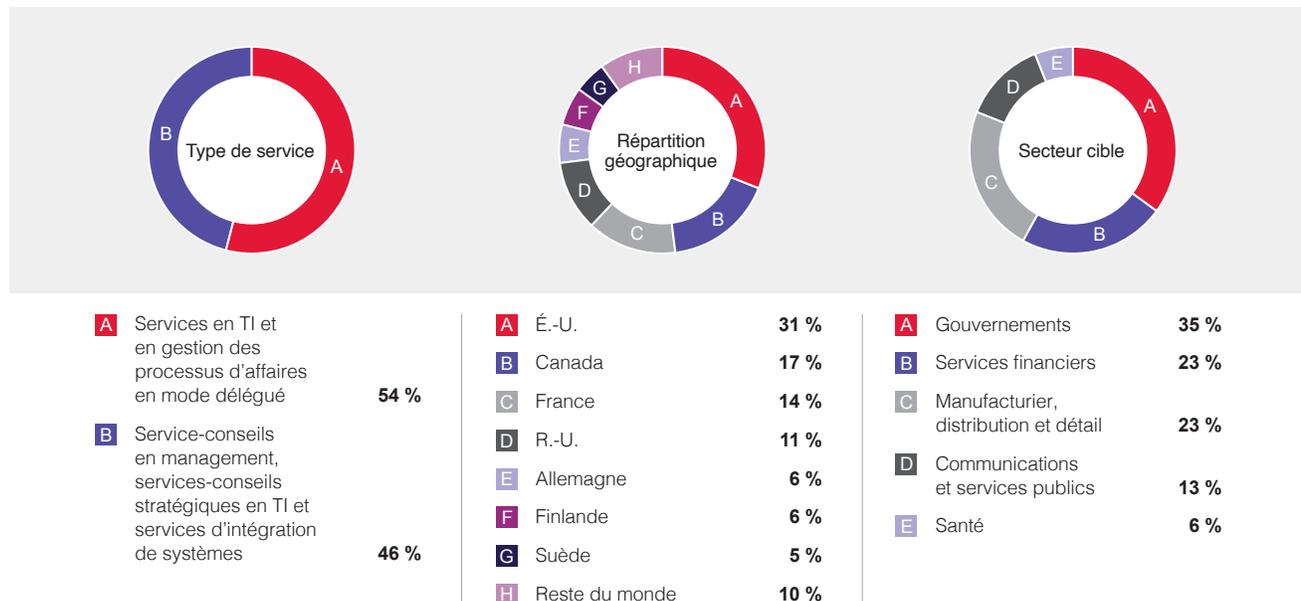
Aux 30 septembre	2022	2021	Variation
Dollar américain	1,3756	1,2676	8,5 %
Euro	1,3454	1,4678	(8,3) %
Roupie indienne	0,0169	0,0171	(1,2) %
Livre sterling	1,5310	1,7075	(10,3) %
Couronne suédoise	0,1236	0,1447	(14,6) %

Taux de change moyens

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021	Variation
Dollar américain	1,2777	1,2643	1,1 %
Euro	1,3833	1,5110	(8,5) %
Roupie indienne	0,0166	0,0172	(3,5) %
Livre sterling	1,6333	1,7302	(5,6) %
Couronne suédoise	0,1328	0,1484	(10,5) %

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 13,3 % de nos revenus pour l'exercice 2022, contre 12,8 % pour l'exercice 2021.

3.4. REVENUS PAR SECTEUR

Les revenus de nos secteurs sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon notre modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Le tableau ci-dessous présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs avant les éliminations, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les revenus par secteur pour l'exercice 2021 ont été établis à l'aide des taux de change réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de cette période convertis selon les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Total des revenus de CGI	12 867 201	12 126 793	740 408	6,1 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	10,5 %			
Incidence des taux de change	(4,4) %			
Variation par rapport à la période précédente	6,1 %			
Ouest et Sud de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 351 622	1 917 760	433 862	22,6 %
Incidence des taux de change	(199 509)			
Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe	2 152 113	1 917 760	234 353	12,2 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 053 480	1 800 747	252 733	14,0 %
Incidence des taux de change	21 841			
Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	2 075 321	1 800 747	274 574	15,2 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 981 617	1 755 804	225 813	12,9 %
Incidence des taux de change	(237)			
Revenus attribuables au secteur Canada	1 981 380	1 755 804	225 576	12,8 %
É.-U. Gouvernement fédéral américain				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 732 272	1 607 431	124 841	7,8 %
Incidence des taux de change	18 630			
Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain	1 750 902	1 607 431	143 471	8,9 %
Scandinavie et Centre de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 728 366	1 663 470	64 896	3,9 %
Incidence des taux de change	(157 248)			
Revenus attribuables au secteur Scandinavie et Centre de l'Europe	1 571 118	1 663 470	(92 352)	(5,6) %
R.-U. et Australie				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 370 299	1 355 603	14 696	1,1 %
Incidence des taux de change	(79 174)			
Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie	1 291 125	1 355 603	(64 478)	(4,8) %
Finlande, Pologne et pays baltes				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	796 991	768 994	27 997	3,6 %
Incidence des taux de change	(67 967)			
Revenus attribuables au secteur Finlande, Pologne et pays baltes	729 024	768 994	(39 970)	(5,2) %

Pour les exercices clos les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	752 266	716 183	36 083	5,0 %
Incidence des taux de change	(59 407)			
Revenus attribuables au secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	692 859	716 183	(23 324)	(3,3) %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	826 603	680 554	146 049	21,5 %
Incidence des taux de change	(26 942)			
Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique	799 661	680 554	119 107	17,5 %
Éliminations	(176 302)	(139 753)	(36 549)	26,2 %

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus se sont élevés à 12 867,2 millions \$, soit une hausse de 740,4 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 1 276,7 millions \$, ou 10,5 %. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, conjuguée aux acquisitions d'entreprises récentes.

3.4.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 2 152,1 millions \$, soit une hausse de 234,4 millions \$, ou 12,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 433,9 millions \$, ou 22,6 %, en raison principalement des récentes acquisitions d'entreprises de même que de la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, en grande partie le secteur cible manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 319 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 2 075,3 millions \$, soit une hausse de 274,6 millions \$, ou 15,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 252,7 millions \$, ou 14,0 %. Cette augmentation des revenus est essentiellement attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, notamment le secteur services financiers, grâce aux solutions de PI additionnelles, ainsi qu'aux récentes acquisitions d'entreprises.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 306 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Canada se sont établis à 1 981,4 millions \$, soit une hausse de 225,6 millions \$, ou 12,8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 225,8 millions \$, ou 12,9 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, principalement le secteur services financiers, y compris l'augmentation des revenus tirés des services et des solutions de PI.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 382 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 1 750,9 millions \$, soit une hausse de 143,5 millions \$, ou 8,9 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 124,8 millions \$, ou 7,8 %. La hausse des revenus s'explique principalement par l'expansion des services en mode délégué, par l'augmentation du volume des transactions liées aux services de gestion des processus d'affaires en PI et par l'acquisition d'Array. Le tout a été contrebalancé en partie par l'achèvement de contrats et l'ajustement issu de la réévaluation des coûts pour achever un projet.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, 88 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles fédérales.

3.4.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe se sont établis à 1 571,1 millions \$, soit une baisse de 92,4 millions \$, ou 5,6 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 64,9 millions \$, ou 3,9 %. La hausse s'explique en grande partie par la croissance interne enregistrée dans les secteurs cibles gouvernements et manufacturier, distribution et détail, et par l'incidence favorable du règlement d'un contrat.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 135 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.6. R.-U. et Australie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 1 291,1 millions \$, soit une baisse de 64,5 millions \$, ou 4,8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus se sont accrus de 14,7 millions \$, ou 1,1 %. L'augmentation des revenus est attribuable à l'acquisition d'Unico et à la croissance interne dans les secteurs cibles gouvernements et communications et services publics. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement réussi et la réduction connexe de certains projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés de 1 051 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Finlande, Pologne et pays baltes se sont établis à 729,0 millions \$, soit une baisse de 40,0 millions \$, ou 5,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 28,0 millions \$, ou 3,6 %. Cette hausse est attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, surtout dans le secteur gouvernements, y compris l'augmentation du volume des transactions et des services de propriété intellectuelle connexes.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Finlande, Pologne et pays baltes ont été les secteurs des gouvernements et des services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 442 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe se sont établis à 692,9 millions \$, soit une baisse de 23,3 millions \$, ou 3,3 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 36,1 millions \$, ou 5,0 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans les secteurs services financiers, y compris l'augmentation des services et des solutions de propriété intellectuelle, gouvernements et manufacturier, distribution, et détail. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement réussi de projets dans le secteur cible santé.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 450 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

3.4.9. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 799,7 millions \$, soit une hausse de 119,1 millions \$, ou 17,5 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 146,0 millions \$, ou 21,5 %. Cette croissance est principalement attribuable à la demande accrue pour nos centres mondiaux de prestation de services, surtout dans les secteurs cibles services financiers, communications et services publics et manufacturier, distribution et détail.

3.5. CHARGES D'EXPLOITATION

Pour les exercices clos les 30 septembre	% des revenus		% des revenus		Variation	
	2022		2021		\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	10 776 564	83,8 %	10 178 164	83,9 %	598 400	(0,1) %
Perte (gain) de change	4 001	0,0 %	(3 532)	0,0 %	7 533	0,0 %

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont atteint 10 776,6 millions \$, soit une hausse de 598,4 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, les coûts des services et les frais de vente et d'administration ont diminué, passant de 83,9 % à 83,8 %. En pourcentage des revenus, les coûts des services ont diminué en regard de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance des services et des solutions de propriété intellectuelle en mode délégué en Asie-Pacifique. En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition d'Umanis, qui est en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues, et de la hausse prévue des frais de déplacement pour soutenir le développement des affaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la conversion des résultats d'exploitation de la devise de nos opérations à l'étranger au dollar canadien a eu une incidence favorable de 465,6 millions \$ sur les coûts, ce qui a été contrebalancé par l'incidence de change défavorable de 536,3 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

3.5.2. Perte de change

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, CGI a réalisé des pertes de change de 4,0 millions \$, imputables principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité des taux de change. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, utilise des instruments dérivés comme stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition.

3.6. BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Ouest et Sud de l'Europe	289 730	269 350	20 380	7,6 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	13,5 %	14,0 %		
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	304 767	281 217	23 550	8,4 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	14,7 %	15,6 %		
Canada	463 289	390 370	72 919	18,7 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	23,4 %	22,2 %		
É.-U. Gouvernement fédéral américain	276 395	252 657	23 738	9,4 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	15,8 %	15,7 %		
Scandinavie et Centre de l'Europe	125 728	138 191	(12 463)	(9,0) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	8,0 %	8,3 %		
R.-U. et Australie	200 117	218 624	(18 507)	(8,5) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	15,5 %	16,1 %		
Finlande, Pologne et pays baltes	96 651	114 358	(17 707)	(15,5) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	13,3 %	14,9 %		
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	88 287	79 898	8 389	10,5 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	12,7 %	11,2 %		
Asie-Pacifique	241 672	207 496	34 176	16,5 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	30,2 %	30,5 %		
BAIL ajusté	2 086 636	1 952 161	134 475	6,9 %
Marge du BAIL ajusté	16,2 %	16,1 %		

Le BAIL ajusté pour l'exercice s'est établi à 2 086,6 millions \$, en hausse de 134,5 millions \$ par rapport à 2021. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 16,1 % à 16,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation de la marge du BAIL ajusté est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les marchés cibles et dans les services et les solutions de propriété intellectuelle. Le tout a été neutralisé en partie par les coûts d'assimilation de nouveaux employés, par les effets dilutifs des acquisitions récentes, lesquelles sont en cours en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues, et par la hausse prévue des frais de déplacement pour soutenir le développement des affaires.

3.6.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAIL ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe s'est élevé à 289,7 millions \$, soit une hausse de 20,4 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a diminué, passant de 14,0 % à 13,5 %. La variation de la marge du BAIL ajusté s'explique en grande partie par l'incidence dilutive temporaire des récentes acquisitions d'entreprises, qui sont en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues, ainsi que par les crédits d'impôt additionnels à l'exercice précédent. Le tout a été en partie contrebalancé par la croissance interne dans tous les secteurs cibles.

3.6.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAIL ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux s'est élevé à 304,8 millions \$, soit une hausse de 23,6 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a diminué, passant de 15,6 % à 14,7 %. Cette variation de la marge du BAIL ajusté est principalement attribuable aux crédits d'impôt additionnels pour la R et D à l'exercice précédent, conjugués aux coûts d'assimilation de nouveaux employés en réaction à la hausse de la demande. Le tout a été en partie contrebalancé par la croissance interne dans le secteur cible services financiers, y compris les solutions de propriété intellectuelle.

3.6.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur Canada s'est élevé à 463,2 millions \$, soit une hausse de 72,9 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 22,2 % à 23,4 %. Cette hausse s'explique surtout par la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, surtout le secteur cible manufacturier, distribution et détail, par l'incidence d'un ajustement favorable lié à un contrat avec un fournisseur et par l'augmentation des services et des solutions de propriété intellectuelle. Le tout a été contrebalancé en partie par les coûts d'assimilation de nouveaux employés en réaction à la demande élevée, principalement dans le secteur cible services financiers.

3.6.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain s'est élevé à 276,4 millions \$, soit une hausse de 23,7 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 15,7 % à 15,8 %, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que pour les revenus, neutralisés par la hausse de la rémunération fondée sur des actions ainsi que par les crédits d'impôt additionnels de l'exercice précédent.

3.6.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAIIA ajusté du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe s'est élevé à 125,7 millions \$, soit une baisse de 12,5 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 8,3 % à 8,0 %. La variation s'explique essentiellement par l'optimisation de nos services d'infrastructure, neutralisée en partie par le règlement favorable d'un contrat.

3.6.6. R.-U. et Australie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur R.-U. et Australie s'est élevé à 200,1 millions \$, soit une baisse de 18,5 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 16,1 % à 15,5 %. La variation s'explique en grande partie par l'achèvement fructueux de projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail de même que par l'incidence dilutive temporaire de l'acquisition d'Unico, qui est en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues.

3.6.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur Finlande, Pologne et pays baltes s'est élevé à 96,7 millions \$, soit une baisse de 17,7 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 14,9 % à 13,3 %. La baisse de la marge du BAII ajusté s'explique d'abord et avant tout par les coûts associés au lancement d'un important nouveau contrat de services TI en mode délégué, ainsi que par une exonération de l'impôt sur la masse salariale à l'exercice précédent. Le tout a été neutralisé en partie par une dépréciation d'actifs comptabilisée à l'exercice précédent.

3.6.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe s'est élevé à 88,3 millions \$, soit une hausse de 8,4 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 11,2 % à 12,7 %. L'augmentation de la marge du BAII ajusté s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que pour les revenus.

3.6.9. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique s'est élevé à 241,7 millions \$, soit une hausse de 34,2 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 30,5 % à 30,2 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté est principalement attribuable au recul temporaire du taux d'utilisation facturable du fait des coûts d'assimilation de nouveaux employés découlant de la demande plus élevée. Le tout a été neutralisé en partie par la demande accrue pour nos centres mondiaux de prestation de services, surtout dans les secteurs cibles services financiers, communications et services publics, et manufacturier, distribution et détail, ainsi que par l'optimisation des installations.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022		2021		Variation	
		% des revenus		% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
BAII ajusté	2 086 636	16,2 %	1 952 161	16,1 %	134 475	0,1 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>						
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27 654	0,2 %	7 371	0,1 %	20 283	0,1 %
Charges financières nettes	92 023	0,7 %	106 798	0,9 %	(14 775)	(0,2) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 966 959	15,3 %	1 837 992	15,2 %	128 967	0,1 %

3.7.1. Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, la Société a engagé 27,7 millions \$ et 7,4 millions \$, respectivement, au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration en ce qui a trait à l'intégration au modèle opérationnel de CGI. Ces coûts sont notamment liés à des honoraires professionnels engagés dans le cadre des acquisitions, des cessations d'emploi, de la location de locaux inoccupés et des frais d'intégrations.

3.7.2. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme et les obligations locatives. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les charges financières nettes ont diminué de 14,8 millions \$, ce qui s'explique en grande partie par la baisse des intérêts relatifs à nos billets non garantis, principalement attribuable aux remboursements prévus.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 966 959	1 837 992	128 967	7,0 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	500 817	468 920	31 897	6,8 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,5 %	25,5 %		
Bénéfice net	1 466 142	1 369 072	97 070	7,1 %
Marge du bénéfice net	11,4 %	11,3 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	239 262 004	249 119 219	(9 857 215)	(4,0) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	242 867 445	253 088 880	(10 221 435)	(4,0) %
Bénéfice par action (en dollars)				
De base	6,13	5,50	0,63	11,5 %
Après dilution	6,04	5,41	0,63	11,6 %

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 500,8 millions \$, comparativement à 468,9 millions \$ pour l'exercice précédent, alors que notre taux d'imposition effectif est demeuré stable à 25,5 %.

Sans tenir compte de l'incidence fiscale découlant des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 25,5 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 à 25,4 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2022. La baisse s'explique principalement par une diminution du taux d'imposition en France, contrebalancée en partie par la répartition géographique différente de la rentabilité.

Le tableau de la section 3.8.3. présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, sans tenir compte des éléments spécifiques.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2022 et la répartition actuelle de nos sources de rentabilité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant les éléments spécifiques, se situera entre 24,5 % et 26,5 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2022, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui de l'exercice 2021 en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A, contrebalancée en partie par l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions. Veuillez vous reporter aux notes 19, 20 et 21 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration.

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 966 959	1 837 992	128 967	7,0 %
<i>Rajouter :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27 654	7 371	20 283	275,2 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	1 994 613	1 845 363	149 250	8,1 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	500 817	468 920	31 897	6,8 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,5 %	25,5 %		
<i>Rajouter :</i>				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	5 942	1 570	4 372	278,5 %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	(0,1) %	— %		
Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	506 759	470 490	36 269	7,7 %
<i>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</i>	25,4 %	25,5 %		
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	1 487 854	1 374 873	112 981	8,2 %
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	11,6 %	11,3 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	239 262 004	249 119 219		(4,0) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	242 867 445	253 088 880		(4,0) %
Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)				
De base	6,22	5,52	0,70	12,7 %
Après dilution	6,13	5,43	0,70	12,9 %

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, les prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 966,5 millions \$. La trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients s'est établie à 504,7 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 864 998	2 115 928	(250 930)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(911 947)	(388 507)	(523 440)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 591 098)	(1 782 497)	191 399
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(46 500)	(73 884)	27 384
Diminution nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	(684 547)	(128 960)	(555 587)

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 1 865,0 millions \$, ou 14,5 % des revenus, comparativement à 2 115,9 millions \$, ou 17,4 % des revenus, pour l'exercice précédent. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'exploitation :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	1 466 142	1 369 072	97 070
Amortissement et dépréciation	474 622	510 570	(35 948)
Autres ajustements ¹	35 127	21 422	13 705
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 975 891	1 901 064	74 827
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	(120 393)	7 617	(128 010)
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer et passifs liés aux employés, provisions et passifs non courants	(4 876)	190 735	(195 611)
Autres ²	14 376	16 512	(2 136)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(110 893)	214 864	(325 757)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 864 998	2 115 928	(250 930)

¹ Comprennent le recouvrement d'impôt différé, (le gain) la perte de change, la charge au titre des paiements fondés sur des actions et le gain sur la résiliation de contrats de location et la vente d'immobilisations corporelles.

² Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les instruments financiers dérivés et les obligations au titre des prestations de retraite.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 1 865,0 millions \$, diminution de 250,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent qui est principalement attribuable à la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a totalisé 110,9 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, principalement en raison de l'augmentation de notre délai moyen de recouvrement des créances.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 911,9 millions \$, comparativement à 388,5 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises	(571 911)	(98 926)	(472 985)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(156 136)	(121 806)	(34 330)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	3 790	—	3 790
Ajouts de coûts liés à des contrats	(84 283)	(65 001)	(19 282)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(137 621)	(113 934)	(23 687)
Variation nette des placements courants et achat de placements non courants	34 214	11 160	23 054
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(911 947)	(388 507)	(523 440)

L'augmentation de 523,4 millions \$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises, de même qu'aux investissements additionnels dans le matériel informatique pour soutenir notre croissance et dans nos solutions d'affaires.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 1 591,1 millions \$, comparativement à 1 782,5 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Augmentation de la dette à long terme	—	1 885 262	(1 885 262)
Remboursement de la dette à long terme	(401 654)	(1 888 777)	1 487 123
Règlement d'instruments dérivés	6 258	(6 992)	13 250
Païement au titre des obligations locatives	(153 996)	(169 674)	15 678
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises	(113 036)	—	(113 036)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(70 303)	(31 404)	(38 899)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(913 388)	(1 502 824)	589 436
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	41 691	61 133	(19 442)
Variation nette de l'obligation liée aux fonds des clients	13 330	(129 221)	142 551
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 591 098)	(1 782 497)	191 399

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, nous avons remboursé 401,7 millions \$ sur notre dette à long terme, essentiellement du fait des remboursements prévus sur les billets non garantis de premier rang pour un montant de 384,6 millions \$ (300,0 millions \$ US). En outre, nous avons payé 154,0 millions \$ au titre des obligations locatives et utilisé 113,0 millions \$ pour le remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, nous avons accru de 1 885,3 millions \$ notre dette à long terme, ce qui est attribuable en grande partie à l'émission de billets de premier rang non garantis pour un montant de 1 847,3 millions \$, et remboursé 1 888,8 millions \$ sur notre dette à long terme, essentiellement du fait du remboursement intégral de la facilité d'emprunt à terme de 2020 de 1 583,5 millions \$ (1 250,0 millions \$ US) et des remboursements prévus de 259,7 millions \$ sur les billets de premier rang non garantis. Nous avons également payé 169,7 millions \$ au titre des obligations locatives.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, un montant de 70,3 millions \$ a été affecté à l'achat d'actions classe A en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement (régimes d'UAR), comparativement à 31,4 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021. De plus amples renseignements à l'égard des régimes d'UAR figurent à la note 20 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, un montant de 913,4 millions \$ a été affecté au rachat aux fins d'annulation de 8 809 839 actions classe A, tandis qu'un montant de 1 502,8 millions \$ a été affecté au rachat aux fins d'annulation de 15 310 465 actions classe A pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, nous avons reçu un produit de 41,7 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 61,1 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

De plus, pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'augmentation de la variation nette de l'obligation liée aux fonds des clients de 13,0 millions \$ et la diminution de 129,2 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'expliquent par le moment des rentrées de fonds de nos clients et des paiements connexes aux employés de nos clients et autres bénéficiaires.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, la variation des taux de change a eu une incidence défavorable de 46,5 millions \$ sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2022	Montant disponible
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	966 458
Placements courants	6 184
Placements non courants	16 826
Facilité de crédit renouvelable non garantie ¹	1 495 730
Total²	2 485 198

¹ Au 30 septembre 2022, des lettres de crédit d'un montant total de 4,3 millions \$ avaient été prélevées sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$.

² Exclut la trésorerie et les obligations non courantes détenues pour des clients de 504,7 millions \$ et 94,1 millions \$, respectivement.

Au 30 septembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements s'établissaient à 989,5 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance d'au plus 90 jours. Les placements courants et non courants comprennent les obligations de sociétés assorties d'échéances variant de 91 jours à cinq ans ayant une note de crédit A- ou plus.

Au 30 septembre 2022, le montant total des sources de financement à la disposition de la Société s'élevait à 2 485,2 millions \$. Certaines ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2022, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a diminué de 134,7 millions \$, pour s'établir à 3 267,0 millions \$ au 30 septembre 2022, comparativement à 3 401,7 millions \$ au 30 septembre 2021. La variation traduit en grande partie les remboursements prévus sur les billets non garantis de premier rang pour un montant de 384,6 millions \$ (300,0 millions \$ US), le tout ayant été contrebalancé en partie par l'incidence de change de 207,6 millions \$ et par la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises pour 36,0 millions \$. Le 1^{er} novembre 2022, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'en novembre 2027, et elle peut être prolongée à nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires.

Au 30 septembre 2022, CGI affichait un fonds de roulement (total des actifs courants moins le total des passifs courants) positif de 699,7 millions \$. La Société disposait également de 1 495,7 millions \$ de capacité d'emprunt aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie, ce qui, selon l'avis actuel de la direction de CGI, lui permettra de financer ses activités tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

Les répercussions fiscales et les impacts sur le rapatriement de la trésorerie n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la dette à long terme et à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
<i>En milliers de dollars canadiens</i>					
Dette à long terme	3 267 034	93 447	1 178 103	863 125	1 132 359
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	313 496	87 287	100 508	62 479	63 222
Obligations locatives	709 201	157 944	254 219	146 694	150 344
Intérêts estimatifs sur les obligations locatives	99 244	24 871	40 798	20 154	13 421
Ententes de service à long terme	250 049	146 662	83 065	20 322	—
Total¹	4 639 024	510 211	1 656 693	1 112 774	1 359 346

¹ Exclut les obligations liées aux fonds des clients d'un montant de 604,4 millions \$ à payer dans moins d'un an.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour nous aider à gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter à la note 31 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers et les transactions de couverture.

4.5. INDICATEURS DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>		
Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme et des obligations locatives¹ :		
Dette nette	2 946 908	2 535 861
<i>Rajouter :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	966 458	1 699 206
Placements courants	6 184	1 027
Placements non courants	16 826	19 354
Juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette	39 859	(76 852)
Dette à long terme et obligations locatives¹	3 976 235	4 178 596
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	28,8 %	26,6 %
Rendement des capitaux propres	20,9 %	19,8 %
Rendement du capital investi	15,7 %	14,9 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	49	45

¹ Au 30 septembre 2022, la dette à long terme et les obligations locatives s'établissaient respectivement à 3 267,0 millions \$ (3 401,7 millions \$ au 30 septembre 2021) et à 709,2 millions \$ (776,9 millions \$ au 30 septembre 2021), incluant la tranche courante.

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin de poursuivre notre stratégie de croissance interne et par acquisition (veuillez vous reporter à la section 1.2. du présent document pour de plus amples renseignements sur notre stratégie de croissance interne et par acquisition). Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette a augmenté pour s'établir à 28,8 % pour l'exercice 2022, comparativement à 26,6 % pour l'exercice 2021, ce qui s'explique en grande partie par le rachat d'actions et les investissements dans nos acquisitions d'entreprises, le tout neutralisé en partie par les entrées de trésorerie au cours des quatre derniers trimestres.

Le RCP est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le RCP a augmenté, passant de 19,8 % pour l'exercice 2021 à 20,9 % pour l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la progression du bénéfice net et, dans une moindre mesure, à l'incidence des rachats d'actions et de la conversion des états financiers de nos opérations à l'étranger au cours des quatre derniers trimestres.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le RCI a augmenté, passant de 14,9 % pour l'exercice 2021 à 15,7 % pour l'exercice 2022. L'augmentation du RCI est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt sur les quatre derniers trimestres.

Le délai moyen de recouvrement des créances a augmenté, passant de 45 jours pour l'exercice 2021 à 49 jours pour l'exercice 2022. Cette hausse s'explique surtout par l'incidence des acquisitions récentes, qui sont en cours d'intégration, et par les fluctuations du change. La Société maintient un délai moyen de recouvrement des créances cible de 45 jours.

4.6. GARANTIES

Dans le cours normal des activités, nous pouvons conclure des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des tiers par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des tiers. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à ce moment-ci. Aucun montant n'a été comptabilisé aux bilans consolidés relativement à ce type d'indemnisation au 30 septembre 2022. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés audités.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusons d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission remportée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2022, nous avons engagé un montant total de 19,3 millions \$ dans ces types de cautionnement. Au meilleur de notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

La direction de CGI estime que la Société dispose de sources de financement adéquates qui permettent d'appuyer les activités commerciales continues et d'exécuter notre stratégie de croissance interne et par acquisition. Nos principales affectations des flux de trésorerie qui génèrent le plus de valeur sont : les investissements dans nos activités (l'obtention d'importants nouveaux contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué ainsi que le développement de solutions d'affaires et de solutions de propriété intellectuelle), la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, le rachat aux fins d'annulation d'actions classe A et le remboursement de la dette. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2023, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

Pour mener à bien la stratégie de la Société, CGI compte sur une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont tissé des liens pertinents et acquis une vaste expérience dans le secteur des TI et dans nos secteurs cibles. CGI favorise le développement du leadership grâce à l'Institut de leadership de CGI afin d'assurer la continuité et le transfert du savoir dans l'ensemble de l'organisation. Pour les postes clés, un plan de relève détaillé est établi et révisé fréquemment.

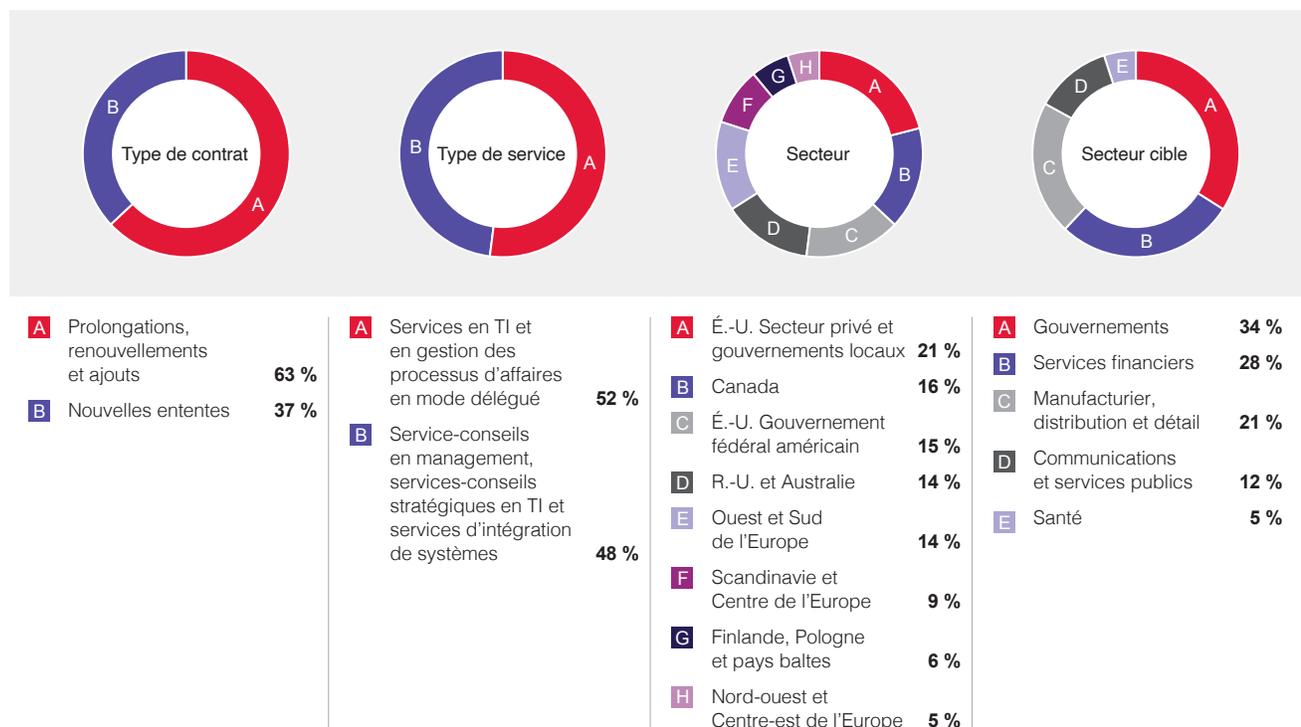
Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines nous permet d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses puisqu'il offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable, des programmes de formation et des occasions de perfectionnement professionnel. CGI s'informe chaque année de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. De plus, la majorité de nos professionnels sont propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions et de notre régime de participation aux profits, qui leur permettent de prendre part au succès de la Société, alignant encore davantage les intérêts des partenaires.

Outre les sources de financement et le talent, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des modèles organisationnels et des cadres de gestion perfectionnés pour les processus de nos unités opérationnelles et d'entreprise. Ce solide modèle de gouvernance instaure un vocabulaire commun pour gérer l'ensemble des activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur l'amélioration continue. Les activités de CGI maintiennent des certifications approuvées au regard des normes de service de programmes de certification, notamment l'ISO et le CMMI.

5. Résultats du quatrième trimestre

5.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 ont atteint 3,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 112,0 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours du trimestre considéré s'établit comme suit :



Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	Nouveaux contrats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2022	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2022
Total – CGI	3 636 495	13 966 006	108,5 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	754 996	2 616 594	117,4 %
Canada	569 124	2 059 809	95,4 %
É.-U. Gouvernement fédéral américain	561 208	1 660 086	94,3 %
R.-U. et Australie	522 645	1 936 503	131,8 %
Ouest et Sud de l'Europe	515 637	2 061 984	97,5 %
Scandinavie et Centre de l'Europe	340 914	1 636 137	99,5 %
Finlande, Pologne et pays baltes	201 967	1 265 038	165,9 %
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	170 004	729 855	100,4 %

5.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change de clôture

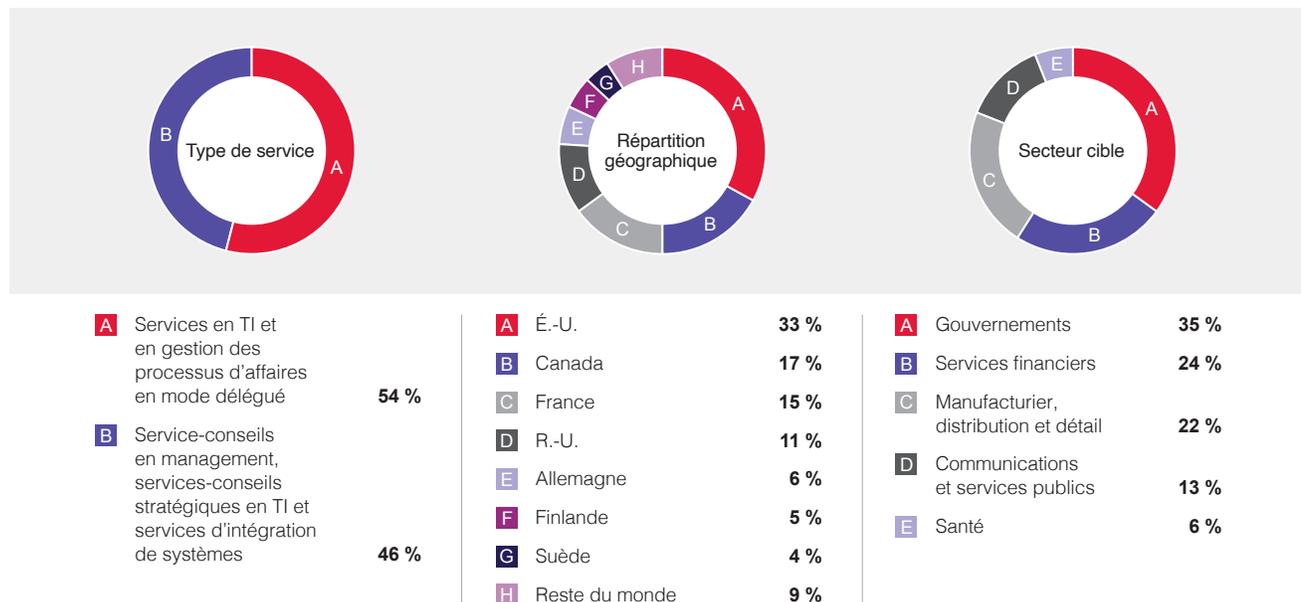
Aux 30 septembre	2022	2021	Variation
Dollar américain	1,3756	1,2676	8,5 %
Euro	1,3454	1,4678	(8,3) %
Roupie indienne	0,0169	0,0171	(1,2) %
Livre sterling	1,5310	1,7075	(10,3) %
Couronne suédoise	0,1236	0,1447	(14,6) %

Taux de change moyens

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022	2022	2021	Variation
Dollar américain	1,3061	1,2598	3,7 %
Euro	1,3147	1,4848	(11,5) %
Roupie indienne	0,0164	0,0170	(3,5) %
Livre sterling	1,5360	1,7360	(11,5) %
Couronne suédoise	0,1238	0,1457	(15,0) %

5.3. Répartition des revenus

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 :



5.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 14,1 % de nos revenus pour le quatrième trimestre de 2022, contre 13,1 % pour le quatrième trimestre de 2021.

5.4. REVENUS PAR SECTEUR

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de l'exercice 2022 et le trimestre correspondant de l'exercice 2021. Les revenus par secteur pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Total des revenus de CGI	3 247 221	3 007 458	239 763	8,0 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	13,9 %			
Incidence des taux de change	(5,9) %			
Variation par rapport à la période précédente	8,0 %			
Ouest et Sud de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	618 905	458 617	160 288	35,0 %
Incidence des taux de change	(71 389)			
Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe	547 516	458 617	88 899	19,4 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	538 660	485 748	52 912	10,9 %
Incidence des taux de change	18 501			
Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	557 161	485 748	71 413	14,7 %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	496 429	438 619	57 810	13,2 %
Incidence des taux de change	(380)			
Revenus attribuables au secteur Canada	496 049	438 619	57 430	13,1 %
É.-U. Gouvernement fédéral américain				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	446 750	407 704	39 046	9,6 %
Incidence des taux de change	16 344			
Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain	463 094	407 704	55 390	13,6 %
Scandinavie et Centre de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	419 546	382 838	36 708	9,6 %
Incidence des taux de change	(54 143)			
Revenus attribuables au secteur Scandinavie et Centre de l'Europe	365 403	382 838	(17 435)	(4,6) %
R.-U. et Australie				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	373 978	353 005	20 973	5,9 %
Incidence des taux de change	(42 535)			
Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie	331 443	353 005	(21 562)	(6,1) %
Finlande, Pologne et pays baltes				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	186 363	174 471	11 892	6,8 %
Incidence des taux de change	(21 887)			
Revenus attribuables au secteur Finlande, Pologne et pays baltes	164 476	174 471	(9 995)	(5,7) %

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	175 331	171 546	3 785	2,2 %
Incidence des taux de change	(19 577)			
Revenus attribuables au secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	155 754	171 546	(15 792)	(9,2) %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	223 362	182 007	41 355	22,7 %
Incidence des taux de change	(9 049)			
Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique	214 313	182 007	32 306	17,7 %
Éliminations	(47 988)	(47 097)	(891)	1,9 %

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les revenus se sont élevés à 3 247,2 millions \$, soit une hausse de 239,8 millions \$, ou 8,0 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2021. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 417,7 millions \$, ou 13,9 %. Les variations des taux de change ont eu une incidence défavorable sur nos revenus de 177,9 millions \$, ou 5,9 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance interne dans tous les secteurs cibles, de même que par les acquisitions d'entreprises.

5.4.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 547,5 millions \$, soit une hausse de 88,9 millions \$, ou 19,4 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 160,3 millions \$, ou 35,0 %. L'augmentation des revenus s'explique essentiellement par les récentes acquisitions d'entreprises de même que par la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, en grande partie le secteur manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 342 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 557,2 millions \$, soit une hausse de 71,4 millions \$, ou 14,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 52,9 millions \$, ou 10,9 %. Cette augmentation des revenus s'explique essentiellement par la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, notamment les secteurs services financiers, grâce aux solutions de propriété intellectuelle additionnelles, gouvernements et santé.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 357 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.3. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur Canada se sont établis à 496,0 millions \$, soit une hausse de 57,4 millions \$, ou 13,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 57,8 millions \$, ou 13,2 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, principalement le secteur services financiers, y compris l'augmentation des services de propriété intellectuelle.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 355 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 463,1 millions \$, soit une hausse de 55,4 millions \$, ou 13,6 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 39,0 millions \$, ou 9,6 %. La hausse des revenus s'explique principalement par l'expansion des services en mode délégué, par l'augmentation du volume des transactions liées aux services de gestion des processus d'affaires en propriété intellectuelle et par l'acquisition d'Array. Le tout a été contrebalancé en partie par l'achèvement réussi de projets et l'ajustement issu de la réévaluation des coûts pour achever un projet.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, 90 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles fédérales.

5.4.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe se sont établis à 365,4 millions \$, soit une baisse de 17,4 millions \$, ou 4,6 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 36,7 millions \$, ou 9,6 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance interne enregistrée dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail, et gouvernements.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 268 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.6. R.-U. et Australie

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 331,4 millions \$, soit une baisse de 21,6 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 21,0 millions \$, ou 5,9 %. L'augmentation des revenus est attribuable à la croissance interne dans les secteurs cibles communications et services publics et gouvernements et à l'acquisition d'Unico. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement réussi et la réduction connexe de certains projets dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 264 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Les revenus du secteur Finlande, Pologne et pays baltes se sont établis à 164,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2022, soit une baisse de 10,0 millions \$, ou 5,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 11,9 millions \$, ou 6,8 %. L'augmentation traduit principalement la hausse du volume des transactions et des services de propriété intellectuelle connexes dans le secteur cible gouvernements.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Finlande, Pologne et pays baltes ont été les secteurs gouvernements et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 104 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, les revenus du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe se sont établis à 155,8 millions \$, soit une baisse de 15,8 millions \$, ou 9,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 3,8 millions \$, ou 2,2 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée essentiellement dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail, services financiers, y compris l'augmentation des revenus tirés des services de propriété intellectuelle, et gouvernements. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement réussi de projets dans le secteur cible santé.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 107 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022.

5.4.9. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 214,3 millions \$, soit une hausse de 32,3 millions \$, ou 17,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 41,4 millions \$, ou 22,7 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services, surtout dans les secteurs cibles services financiers, communications et services publics, et manufacturier, distribution et détail.

5.5. BAI AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
Ouest et Sud de l'Europe	55 913	64 170	(8 257)	(12,9) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	10,2 %	14,0 %		
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	85 376	78 323	7 053	9,0 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	15,3 %	16,1 %		
Canada	122 088	91 654	30 434	33,2 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	24,6 %	20,9 %		
É.-U. Gouvernement fédéral américain	67 999	69 365	(1 366)	(2,0) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	14,7 %	17,0 %		
Scandinavie et Centre de l'Europe	30 729	33 920	(3 191)	(9,4) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	8,4 %	8,9 %		
R.-U. et Australie	53 163	55 090	(1 927)	(3,5) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	16,0 %	15,6 %		
Finlande, Pologne et pays baltes	26 136	29 310	(3 174)	(10,8) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	15,9 %	16,8 %		
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	19 095	20 441	(1 346)	(6,6) %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	12,3 %	11,9 %		
Asie-Pacifique	61 197	51 067	10 130	19,8 %
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	28,6 %	28,1 %		
BAI ajusté	521 696	493 340	28 356	5,7 %
<i>Marge du BAI ajusté</i>	16,1 %	16,4 %		

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté a atteint 521,7 millions \$, soit une hausse de 28,4 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 16,4 % à 16,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à l'incidence dilutive temporaire des acquisitions récentes, aux coûts d'assimilation de nouveaux employés et à la hausse prévue des frais de déplacement pour soutenir le développement des affaires. Le tout a été neutralisé en partie par la croissance principalement dans les secteurs cibles gouvernements et services financiers.

5.5.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe a atteint 55,9 millions \$, soit une baisse de 8,3 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 14,0 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 10,2%. La variation de la marge du BAII ajusté s'explique en grande partie par l'incidence dilutive temporaire des récentes acquisitions d'entreprises, qui sont en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues, par un jour facturable de moins et par les crédits d'impôt additionnels à l'exercice précédent.

5.5.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux a atteint 85,4 millions \$, soit une hausse de 7,1 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 16,1 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 15,3 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté est principalement attribuable aux coûts d'assimilation de nouveaux employés en réaction à la hausse de la demande.

5.5.3. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Canada a atteint 122,1 millions \$, soit une hausse de 30,4 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2021. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 20,9 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 24,6 %. La hausse s'explique en grande partie par la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, surtout dans le secteur services financiers, y compris une augmentation des services de propriété intellectuelle, et par le recul des crédits d'impôt à l'exercice précédent.

5.5.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain a atteint 68,0 millions \$, soit une baisse de 1,4 million \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 17,0 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 14,7 %. La diminution de la marge du BAII ajusté s'explique en grande partie par la hausse de la rémunération fondée sur des actions, qui a été neutralisée en partie par l'augmentation du volume des transactions liées aux services de gestion des processus d'affaires en propriété intellectuelle et l'expansion des services en mode délégué.

5.5.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe s'est élevé à 30,7 millions \$, soit une baisse de 3,2 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 8,9 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 8,4 %. La diminution s'explique essentiellement par l'optimisation de nos services d'infrastructure, neutralisée en partie par la croissance interne, majoritairement dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail et gouvernements.

5.5.6. R.-U. et Australie

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur R.-U. et Australie a atteint 53,2 millions \$, soit une baisse de 1,9 million \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 15,6 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 16,0 %. L'augmentation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par l'incidence favorable d'un règlement client à l'exercice précédent et par une hausse du taux d'utilisation facturable dans les secteurs cibles gouvernements, et communications et services publics. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement réussi de certains projets dans le secteur manufacturier, distribution et détail et par l'incidence dilutive de l'acquisition d'Unico, qui est en cours d'intégration en vue de réaliser les synergies attendues.

5.5.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Finlande, Pologne et pays baltes a atteint 26,1 millions \$, soit une baisse de 3,2 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 16,8 % à 15,9 %, ce qui est principalement attribuable à la diminution temporaire du taux d'utilisation facturable découlant des activités d'accueil de nouveaux employés principalement du fait du lancement d'un important nouveau contrat de services TI en mode délégué. Le tout a été annulé en partie par l'augmentation du volume des transactions et des services de propriété intellectuelle connexes dans le secteur cible gouvernements.

5.5.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe a atteint 19,1 millions \$, soit une baisse de 1,3 million \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 11,9 % au quatrième trimestre de 2021 à 12,3 %, ce qui s'explique par les mêmes facteurs que pour les revenus.

5.5.9. Asie-Pacifique

Pour le quatrième trimestre de 2022, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique a atteint 61,2 millions \$, soit une hausse de 10,1 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2021. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 28,1 % pour le quatrième trimestre de 2021 à 28,6 %. L'augmentation découle essentiellement de la demande accrue pour nos centres mondiaux de prestation de services, surtout dans les secteurs cibles services financiers, communications et services publics, et manufacturier, distribution et détail, neutralisé en partie par les coûts d'assimilation de nouveaux employés.

5.6. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
BAll ajusté	521 696	493 340	28 356	5,7 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	14 775	1 169	13 606	1 163,9 %
Charges financières nettes	21 019	27 733	(6 714)	(24,2) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	485 902	464 438	21 464	4,6 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	123 540	118 504	5 036	4,2 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,4 %	25,5 %		
Bénéfice net	362 362	345 934	16 428	4,7 %
Marge	11,2 %	11,5 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	236 360 510	244 068 210		(3,2) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	239 891 696	248 208 258		(3,4) %
Bénéfice par action (en dollars)				
De base	1,53	1,42	0,11	7,7 %
Après dilution	1,51	1,39	0,12	8,6 %

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 123,5 millions \$, comparativement à 118,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, a diminué, passant de 25,5 % à 25,4 %. La baisse du taux d'imposition s'explique principalement par une diminution du taux d'imposition en France, contrebalancée en partie par la répartition géographique différente de la rentabilité.

Pour le quatrième trimestre de 2022, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui du quatrième trimestre de 2021 en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A au cours de l'exercice. Le tout a été contrebalancé en partie par l'exercice d'options sur actions au cours de l'exercice.

5.6.1. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	Variation			
	2022	2021	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	485 902	464 438	21 464	4,6 %
<i>Rajouter :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	14 775	1 169	13 606	1 163,9 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	500 677	465 607	35 070	7,5 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	123 540	118 504	5 036	4,2 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,4 %	25,5 %		
<i>Rajouter :</i>				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	4 082	240	3 842	1 600,8 %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	0,1 %	— %		
Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques	127 622	118 744	8 878	7,5 %
<i>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</i>	25,5 %	25,5 %		
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	373 055	346 863	26 192	7,6 %
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	11,5 %	11,5 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	236 360 510	244 068 210		(3,2) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	239 891 696	248 208 258		(3,4) %
Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)				
De base	1,58	1,42	0,16	11,3 %
Après dilution	1,56	1,40	0,16	11,4 %

5.7. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 966,5 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	488 861	526 934	(38 073)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(87 111)	(80 448)	(6 663)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(314 995)	(69 132)	(245 863)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	29 151	15 468	13 683
Augmentation nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	115 906	392 822	(276 916)

5.7.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour le quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 488,9 millions \$, comparativement à 526,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021, soit 15,1 % des revenus par rapport à 17,5 % pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	362 362	345 934	16 428
Amortissement et dépréciation	121 020	127 619	(6 599)
Autres ajustements ¹	12 472	23 620	(11 148)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	495 854	497 173	(1 319)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	16 151	(22 756)	38 907
Fournisseurs et autres créiteurs, rémunération à payer et passifs liés aux employés, provisions et passifs non courants	(12 985)	24 921	(37 906)
Autres ²	(10 159)	27 596	(37 755)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(6 993)	29 761	(36 754)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	488 861	526 934	(38 073)

¹ Comprennent (le recouvrement) la charge d'impôt différé, la perte de change, le gain sur la résiliation de contrats de location et la vente d'immobilisations corporelles, ainsi que la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

² Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 488,9 millions \$, diminution de 38,1 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui est principalement attribuable à la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a totalisé 7,0 millions \$ pour l'exercice 2022, principalement en raison de la diminution découlant des vacances accumulées et des paiements d'impôt sur les bénéfices. Le tout a été neutralisé en partie par la rémunération liée au rendement versée à nos membres.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

5.7.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour le quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 87,1 millions \$, comparativement à 80,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises	496	(4 496)	4 992
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 243)	(31 992)	(6 251)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(23 990)	(15 201)	(8 789)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(40 750)	(28 636)	(12 114)
Variation nette des placements courants et achat de placements non courants	15 376	(123)	15 499
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(87 111)	(80 448)	(6 663)

L'augmentation de 6,7 millions \$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 est principalement attribuable aux investissements additionnels dans les solutions d'affaires, les coûts liés aux contrats et le matériel informatique pour soutenir notre croissance.

5.7.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2022	2021	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Augmentation de la dette à long terme	—	1 851 997	(1 851 997)
Remboursement de la dette à long terme	(67 467)	(1 845 702)	1 778 235
Règlement d'instruments dérivés	6 258	(6 992)	13 250
Païement au titre des obligations locatives	(41 074)	(38 845)	(2 229)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	(4 120)	—	(4 120)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(132 923)	—	(132 923)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	11 775	9 498	2 277
Variation nette de l'obligation liée aux fonds des clients	(87 444)	(39 088)	(48 356)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(314 995)	(69 132)	(245 863)

Pour le quatrième trimestre de 2022, nous avons remboursé 67,5 millions \$ sur notre dette à long terme, essentiellement du fait du remboursement prévu sur les billets de premier rang non garantis pour un montant de 64,9 millions \$ (50,0 millions \$ US). Nous avons également payé 41,1 millions \$ sur les obligations locatives. Au quatrième trimestre de 2021, nous avons augmenté de 1 852,0 millions \$ notre dette à long terme, principalement du fait de l'émission de billets de premier rang non garantis pour un montant de 1 847,3 millions \$, et remboursé 1 845,7 millions \$ sur notre dette à long terme, essentiellement en raison du remboursement intégral de la facilité d'emprunt à terme de 2020 de 1 583,5 millions \$ (1 250,0 millions \$ US) et des remboursements prévus sur les billets de premier rang non garantis pour 259,7 millions \$. Nous avons également payé 38,8 millions \$ au titre des obligations locatives.

Au quatrième trimestre de 2022, nous avons affecté un montant de 132,9 millions \$ au rachat aux fins d'annulation de 1 260 114 actions classe A, alors que nous n'avons racheté aucune action classe A aux fins d'annulation pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2022, nous avons reçu un produit de 11,8 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à 9,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

De plus, pour le quatrième trimestre de 2022, la diminution de la variation nette de l'obligation liée aux fonds des clients de 87,4 millions \$ et de 39,1 millions \$ s'explique par le moment des rentrées de fonds de nos clients et des paiements connexes aux employés de nos clients et autres bénéficiaires.

6. Sommaire des huit derniers trimestres

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>								
Croissance								
Revenus	3 247,2	3 258,6	3 268,9	3 092,4	3 007,5	3 021,4	3 078,5	3 019,4
Croissance des revenus sur douze mois	8,0 %	7,9 %	6,2 %	2,4 %	2,8 %	(1,0) %	(1,7) %	(1,2) %
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	13,9 %	11,5 %	10,0 %	6,8 %	6,4 %	3,5 %	(1,7) %	(3,6) %
Carnet de commandes	24 055	23 238	23 144	23 577	23 059	23 345	23 094	22 769
Nouveaux contrats	3 636	3 410	3 316	3 604	2 921	3 634	3 892	3 397
Ratio nouveaux contrats/facturation	112,0 %	104,7 %	101,4 %	116,5 %	97,1 %	120,3 %	126,4 %	112,5 %
Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois	108,5 %	104,9 %	108,7 %	115,2 %	114,2 %	119,5 %	112,6 %	103,0 %
Rentabilité								
BAll ajusté ¹	521,7	519,9	523,6	521,5	493,3	476,8	486,3	495,7
<i>Marge du BAll ajusté</i>	16,1 %	16,0 %	16,0 %	16,9 %	16,4 %	15,8 %	15,8 %	16,4 %
Bénéfice net	362,4	364,3	372,0	367,4	345,9	338,5	341,2	343,5
<i>Marge du bénéfice net</i>	11,2 %	11,2 %	11,4 %	11,9 %	11,5 %	11,2 %	11,1 %	11,4 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	1,51	1,51	1,53	1,49	1,39	1,36	1,34	1,32
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques ¹	373,1	371,2	374,1	369,4	346,9	339,0	341,9	347,2
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	11,5 %	11,4 %	11,4 %	11,9 %	11,5 %	11,2 %	11,1 %	11,5 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars) ¹	1,56	1,54	1,53	1,50	1,40	1,36	1,35	1,33
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	488,9	419,2	472,6	484,3	526,9	418,9	572,6	597,5
<i>En pourcentage des revenus</i>	15,1 %	12,9 %	14,5 %	15,7 %	17,5 %	13,9 %	18,6 %	19,8 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	49	48	42	45	45	44	39	44
Structure du capital								
Dettes nettes	2 946,9	3 073,0	2 729,7	2 687,9	2 535,9	2 956,6	2 938,7	2 672,5
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	28,8 %	30,6 %	28,7 %	27,8 %	26,6 %	30,9 %	30,9 %	27,1 %
Rendement des capitaux propres	20,9 %	21,1 %	21,0 %	20,3 %	19,80 %	18,4 %	17,2 %	16,6 %
Rendement du capital investi	15,7 %	15,8 %	15,7 %	15,3 %	14,9 %	13,8 %	12,8 %	12,4 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	972,6	784,1	1 059,4	1 185,7	1 700,2	1 267,1	1 339,8	1 675,1
Total de l'actif	15 175,4	14 916,4	14 475,7	14 704,9	15 021,0	14 599,3	14 719,9	15 271,0
Passifs financiers non courants ²	3 731,3	3 581,8	3 523,5	3 608,2	3 659,8	3 453,0	3 508,1	3 598,1

¹ Veuillez vous reporter aux sections 3.7. et 3.8.3. du rapport de gestion des trimestres respectifs des exercices 2021 et 2022 pour le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour l'exercice 2021, veuillez vous reporter aux sections 5.6. et 5.6.1.

² Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, les obligations locatives non courantes et les instruments financiers dérivés non courants.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. De plus, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. En outre, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où les clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéfices attribuées aux membres et de paiements d'indemnités de départ liés à l'intégration des acquisitions.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti, autant que possible, de couvertures naturelles.

7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE – IAS 7, TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En 2022, le Comité d'interprétation des IFRS a finalisé sa décision concernant le programme de travail à l'effet que les restrictions sur l'utilisation des dépôts à vue découlant d'un contrat conclu avec une tierce partie ne font pas en sorte que ces dépôts ne font plus partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie lorsqu'ils sont disponibles à vue pour une entité. Par conséquent, ils doivent être inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux états des flux de trésorerie, et des informations doivent être fournies sur les soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dont l'utilisation est assortie de restrictions.

La Société a appliqué cette directive rétrospectivement et a inclus la composante trésorerie des fonds détenus pour des clients dans la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les fonds détenus pour des clients dans ses états consolidés des flux de trésorerie, les chiffres comparatifs de 2021 ayant été ajustés en conséquence. La Société a déterminé qu'elle avait accès à ces fonds à vue, même si ceux-ci sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients. Le solde de trésorerie inclus dans les fonds détenus pour des clients s'établissait à 504,7 millions \$ au 30 septembre 2022 (456,5 millions \$ au 30 septembre 2021). La variation nette des obligations liées aux fonds des clients est présentée dans les activités de financement, alors que les achats de placements non courants et le produit tiré de la vente de tels placements sont présentés dans les activités d'investissement. Cette modification rétrospective de méthode comptable n'a pas d'incidence ni sur les bilans consolidés, ni sur les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres.

ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2021 :

Réforme des taux interbancaires (TIO) (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de normes s'ajoutent à celles publiées en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une société remplace le taux de référence existant par un autre aux termes de la réforme.

Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications de normes introduisent une mesure de simplification voulant que si un changement des flux de trésorerie contractuels se produit comme une conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) et sur la base de détermination économiquement équivalente à l'ancienne, cela ne donnera pas lieu à la comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte. Pour la comptabilité de couverture, la mesure de simplification permet le maintien des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme. Toutefois, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des inefficacités supplémentaires.

La Société a des instruments financiers exposés au taux LIBOR dollar américain à 1 mois qui devrait expirer en juin 2023. Au 30 septembre 2022, les seuls instruments qui viennent à échéance après juin 2023 directement touchés par la réforme des TIO sont la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), qui expirent en décembre 2023.

La Société gère à l'heure actuelle le processus de transition des contrats touchés existants vers un taux de référence alternatif.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes entrent en vigueur le 1^{er} octobre 2022 pour la Société :

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend des coûts marginaux d'exécution du contrat et de l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura aucune incidence significative sur les états financiers consolidés audités de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2023 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés audités.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications de normes clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est établi en fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, ce qui a une incidence seulement sur la présentation des passifs dans le bilan consolidé. Le classement n'est pas affecté par la probabilité que la Société exerce son droit de différer le règlement d'un passif.

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'IFRS énoncé de pratique 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'IFRS énoncé de pratique 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que des informations sur ses principales méthodes comptables.

Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications des méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements des estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses contractuelles (modifications d'IAS 1)

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications de normes d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le but d'améliorer les informations fournies par les sociétés sur la dette à long terme assortie de clauses contractuelles. Les modifications de normes d'IAS 1 précisent que les clauses contractuelles devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Les modifications de normes exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses contractuelles dans les notes des états financiers.

8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021. Certaines de ces méthodes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés audités ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

En raison des incertitudes entourant la pandémie de COVID-19, des jugements ont dû être posés et des estimations ont dû être faites, ce qui n'a eu aucune incidence significative pour la période close le 30 septembre 2022. La Société continuera de suivre l'impact du développement de la pandémie de COVID-19, au cours des périodes à venir.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat				
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Amortissement	Charges financières nettes	Impôts sur les bénéfices
Comptabilisation des revenus ¹	✓	✓	✓			
Dépréciation du goodwill	✓			✓		
Actifs au titre de droits d'utilisation	✓			✓	✓	
Regroupement d'entreprises	✓	✓	✓	✓		✓
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓					✓
Litiges et réclamations	✓	✓	✓			

¹ A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours, provisions sur les contrats générateurs de revenus et revenus différés.

Comptabilisation des revenus

Prix de vente spécifique relatif

Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction des prix de vente spécifiques relatifs. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente spécifique, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et solutions offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

Services-conseils en management, services-conseils en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe

Les revenus tirés des services-conseils en management, services-conseils en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés progressivement selon la méthode du pourcentage d'avancement, car la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise surtout les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent une fois par mois les prévisions

relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Par suite de la revue des coûts à engager pour achever les projets, les ajustements des revenus sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la revue sont connus, dans la mesure où le nombre d'heures de travail réel diffère des estimations. Lorsqu'il est prévu que le total des coûts sera supérieur au total des revenus, une provision pour contrat générateur de revenus est comptabilisée.

Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance financière réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité de continuer à développer et à élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques, un cycle de vente prolongé et notre capacité d'embaucher et de fidéliser des professionnels de TI qualifiés ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 12 des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Estimation de la durée du contrat de location

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Taux d'actualisation pour les contrats de location

Le taux d'actualisation sert à calculer la valeur comptable initiale des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location. Les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

Regroupement d'entreprises

Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation ainsi que la durée d'utilité des actifs acquis.

La direction doit également faire preuve de jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle est identifiable et devrait être comptabilisée séparément du goodwill.

Toute modification apportée à ces hypothèses, estimations et jugements pourrait avoir des répercussions sur la juste valeur à la date d'acquisition et, par conséquent, avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés audités. Ces modifications sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si les modifications sont survenues pendant la période d'évaluation, laquelle ne doit pas dépasser un an. Toute autre modification ultérieure est comptabilisée dans notre état consolidé du résultat.

Charge d'impôt sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à des lois fiscales dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours tous les trimestres, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste ces provisions en conséquence. La Société doit se conformer aux lois applicables de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision adéquate à établir à la suite de l'examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire avec certitude, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits aux provisions des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de ses statuts et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à ses obligations d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences du Règlement 52-110 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et celles de la Bourse de New York (NYSE) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les rôles et les responsabilités suivants : i) l'examen des documents d'information au public contenant de l'information financière concernant CGI; ii) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels importants auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; iii) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; iv) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; v) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; vi) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination de l'auditeur externe, l'évaluation de son indépendance, l'examen des modalités de son mandat, la réalisation d'une évaluation annuelle de son rendement et le maintien de discussions continues avec celui-ci; vii) l'examen des opérations avec les parties liées conformément aux règles de la NYSE et autres lois et règlements applicables; viii) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par l'auditeur externe; et ix) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle du rendement de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les informations importantes liées à la Société sont communiquées au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres membres du personnel, en particulier pendant la période où les documents annuels et intermédiaires de la Société sont établis, et que l'information qui doit être présentée dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles qui s'y rattachent. En date du 30 septembre 2022, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, tels que définis en vertu du Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la règle 13(a) – 15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* telle que modifiée. À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 septembre 2022.

La Société a également établi et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini en vertu du Règlement 52-109 et de la règle 13(a) – 15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* telle que modifiée. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, et mis en œuvre par la direction et d'autres membres clés du personnel de la Société, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, en raison de ses limitations intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes en temps opportun. En date du 30 septembre 2022, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles internes à l'égard

de l'information financière, en se fondant sur le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO 2013) de la Treadway Commission. À la suite de cette évaluation, la direction, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient efficaces en date du 30 septembre 2022.

L'évaluation et la conclusion de la Société sur l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, politiques et procédures d'Umanis, dont le contrôle a été acquis le 31 mai 2022. La limitation de l'étendue est conforme à l'article 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui permet à un émetteur de limiter la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise qu'il a acquise au plus tôt 365 jours avant la fin de la période de présentation de l'information financière en question. Les résultats d'Umanis depuis la date d'acquisition représentaient 0,9 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 et constituaient 3,9 % du total des actifs au 30 septembre 2022.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Bien que nous envisagions les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance, un certain nombre de risques et d'incertitudes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les risques et incertitudes décrits ci-après devraient donc être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à des fins d'investissement.

10.1.1. Risques externes

Nous pourrions être touchés par des conditions économiques et politiques volatiles, négatives ou incertaines et par les répercussions de tels phénomènes sur les entreprises et les niveaux d'activité de nos clients.

Les conjonctures économique et politique des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités ont une incidence sur nos résultats d'exploitation, directement et par le biais de leurs répercussions sur l'intensité des activités de nos clients. Nous ne pouvons toutefois prédire ni les répercussions des conjonctures économique et politique sur nos revenus futurs ni l'évolution de la conjoncture économique ou de l'incertitude politique. Un ralentissement économique ou l'incertitude politique peut influencer sur l'intensité des activités de nos clients et de nos clients éventuels. Nos clients peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats et ils pourraient réduire l'ampleur des projets informatiques qu'ils entreprennent, ce qui se traduirait par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre potentiellement restreint de mandats, la concurrence peut s'intensifier. Il pourrait alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalement. Les ralentissements économiques et l'incertitude politique rendent plus difficile l'atteinte des objectifs commerciaux et peuvent détourner l'attention et le temps de la direction de l'exploitation et de l'expansion de nos activités. Ces facteurs pourraient nuire à notre entreprise, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nous pouvons être touchés par d'autres risques externes, notamment le terrorisme, les conflits armés, les conflits de travail et le désordre social, l'inflation, l'accroissement du coût de l'énergie et des produits de base, la récession, les activités criminelles, les hostilités, les maladies ou les urgences sanitaires, les catastrophes naturelles et les changements climatiques, et par les répercussions de tels phénomènes sur nos clients, nos activités et la volatilité du marché.

Il existe d'autres risques externes qui pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, sur notre secteur d'activité et sur notre entreprise, notamment le terrorisme, les conflits armés, les conflits de travail et le désordre social, l'inflation, la récession, les activités criminelles, les hostilités régionales et internationales ainsi que les réponses internationales à de telles hostilités, ou encore les maladies ou les urgences sanitaires ayant des répercussions sur les économies locales, nationales ou internationales. En outre, les conséquences possibles des changements climatiques sont imprévisibles, et les catastrophes naturelles, la hausse du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques posent des risques externes supplémentaires, puisqu'ils pourraient perturber nos propres activités ou celles de nos clients, se répercuter sur la santé et la sécurité de nos employés et augmenter les coûts d'assurance et autres coûts d'exploitation. Les risques liés aux changements climatiques peuvent découler des risques physiques (risques liés aux effets physiques des changements climatiques), des risques liés à la transition (risques associés aux changements d'ordre réglementaire, juridique et technologique et changements du marché découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone) ainsi que des risques d'atteinte à la réputation liés à notre gestion des questions liées au climat et aux informations divulguées sur ces questions. (voir la section *Notre incapacité à répondre aux exigences réglementaires et/ou aux attentes de nos parties prenantes en matière de divulgation, de gestion et de mise en œuvre des initiatives et des normes ESG pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise.*) Les risques liés aux changements climatiques ainsi que l'un ou l'autre de ces autres risques externes peuvent avoir une incidence sur la Société ou sur la viabilité financière de nos clients conduisant à une réduction de la demande et à une perte de contrats accordés par ces clients. Chacun de ces risques pourrait avoir une incidence négative sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En conséquence des risques externes, tel que le conflit armé actuel en Ukraine, l'inflation et l'accroissement du coût de l'énergie et des produits de base, les marchés boursiers et financiers mondiaux pourraient subir d'importants reculs et une grande volatilité. La durée et l'incidence de ces événements sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme leur incidence sur nos activités et le marché pour nos titres.

Des périodes prolongées d'inflation pourraient augmenter nos coûts et affecter notre rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise et notre situation financière.

Des niveaux élevés d'inflation peuvent exercer des pressions importantes sur les coûts et entraîner une volatilité du marché. En conséquence, les gouvernements pourraient adopter des initiatives pour lutter contre l'inflation (par exemple, en augmentant le taux d'intérêt de référence), augmentant ainsi notre coût d'emprunt et diminuant la liquidité des marchés de capitaux. Nos clients pourraient avoir des difficultés à budgétiser les services informatiques externes ou retarder leur paiement pour les services fournis. Une inflation élevée peut entraîner une augmentation des coûts de la main-d'œuvre et de la charge de rémunération des employés. Si nos coûts devaient subir des pressions inflationnistes importantes, nous pourrions ne pas être en mesure de compenser entièrement ces coûts plus élevés par des augmentations de prix, et rien ne garantit que nos revenus augmenteraient au même rythme pour maintenir le même niveau de rentabilité. Notre incapacité ou notre échec à le faire pourrait nuire à nos activités et à notre situation financière.

Les pandémies, notamment la pandémie de COVID-19, ont provoqué et peuvent provoquer des perturbations touchant nos activités et celles de nos clients (ce qui peut entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de cybersécurité), beaucoup de volatilité sur le marché et des perturbations économiques et avoir une incidence négative sur notre Société.

Une pandémie, notamment la pandémie de COVID-19, peut provoquer beaucoup de volatilité et d'incertitude et des perturbations économiques.

En cas de pandémie, il existe un risque que nos membres, nos clients, nos contractants et nos partenaires soient empêchés, ou limités dans leur capacité, d'exercer leurs activités commerciales pour une durée indéterminée, notamment en raison de la transmission de la maladie ou encore des mesures d'urgence ou des restrictions pouvant être demandées ou imposées par les autorités gouvernementales. La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements du monde entier à mettre en œuvre des mesures d'urgence visant à combattre la propagation du virus, notamment des fermetures de frontières, des interdictions ou des restrictions de déplacement, des confinements, des périodes de quarantaine, des politiques de vaccination ou des passeports vaccinaux, la distanciation sociale, des exigences de dépistage, des ordres de rester à domicile et des politiques de télétravail et la fermeture temporaire des entreprises non essentielles. Les entreprises prennent aussi des précautions, par exemple en obligeant les employés à faire du télétravail, en imposant des restrictions de déplacement et en procédant à des fermetures temporaires. Ces mesures d'urgence et restrictions, de même que les mesures et restrictions futures qui seront prises en réponse à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres pandémies, ont causé et pourraient continuer de causer des perturbations importantes touchant les entreprises à l'échelle mondiale, et elles auront probablement une incidence négative sur la conjoncture économique mondiale, sur la confiance des consommateurs et sur les dépenses de consommation, ce qui pourrait nuire considérablement à notre entreprise. Bien que les mesures d'urgence et les restrictions en réponse à la pandémie de COVID-19 aient été allégées ou, dans certains cas, éliminées, la recrudescence du nombre de cas de COVID-19, ou l'émergence et la progression de nouveaux variants, pourraient amener les autorités gouvernementales ou les entreprises à renforcer ou à réintroduire des mesures d'urgence et des restrictions supplémentaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

Une pandémie, y compris la pandémie de COVID-19, pourrait nuire à la viabilité financière de nos clients et les conduire à abandonner certaines branches d'activité ou à modifier les conditions auxquelles ils sont disposés à acheter des services et des solutions. Nos clients pourraient aussi ralentir leur processus décisionnel, retarder des travaux prévus, chercher à résilier des contrats en cours, ne pas renouveler des contrats en cours ou être incapables de nous payer conformément aux modalités des contrats en cours. En raison de l'augmentation des arrangements de travail à distance attribuable à une pandémie, l'exposition aux systèmes en réseau et à Internet, et la dépendance envers ceux-ci, peuvent augmenter, ce qui peut entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de cybersécurité. Les incidents de cybersécurité peuvent résulter d'événements non intentionnels ou d'attaques délibérées par des initiés ou des tiers, y compris des cybercriminels, des concurrents, des États-nations et des cyberactivistes. L'un ou l'autre de ces événements pourrait créer ou exacerber des risques et des incertitudes et avoir une incidence négative sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En conséquence de la pandémie de COVID-19, les marchés boursiers et financiers mondiaux ont subi et pourraient continuer de subir d'importants reculs et une grande volatilité. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en déployant des interventions monétaires et fiscales à grande échelle visant à stabiliser la conjoncture économique. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité et la durée des interventions des gouvernements et des banques centrales. L'ampleur des conséquences qu'aura la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, y compris sur nos activités et sur le marché de nos titres, dépendra de l'évolution de la situation; celle-ci est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment, notamment en ce qui concerne la durée, la gravité et l'étendue de la pandémie, la disponibilité et l'efficacité des vaccins ainsi que la rapidité de leur distribution, les mesures prises pour contenir la pandémie de COVID-19 ainsi que les mesures prises pour prévenir et traiter la pandémie de COVID-19. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces facteurs, ni leur incidence négative future sur les résultats financiers, le cours de l'action et la situation financière de la Société. Plusieurs des risques, incertitudes et autres facteurs de risque identifiés sont et seront amplifiés par la pandémie de COVID-19. Bien que nous ayons mis en place des plans de continuité des activités et pris des mesures supplémentaires, rien ne garantit que ces mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19 parviendront à prévenir ou à atténuer les incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur la Société, nos membres, nos clients, nos sous-traitants et nos partenaires commerciaux, qui pourraient se poursuivre après la pandémie de COVID-19.

En tant qu'émetteur privé étranger, nous sommes soumis à différentes lois et réglementations américaines sur les valeurs mobilières, ce qui pourrait limiter les informations que nous fournissons aux investisseurs.

Nous sommes un « émetteur privé étranger », au sens attribué à l'expression *foreign private issuer*, aux fins des lois américaines sur les valeurs mobilières et, par conséquent, nous ne sommes pas soumis aux mêmes exigences que celles imposées aux émetteurs américains par la SEC. Nous sommes notamment exemptés des lois et de la réglementation américaines sur les valeurs mobilières concernant la fourniture et le contenu de circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et principaux actionnaires sont exemptés des dispositions relatives à la déclaration et à la récupération des bénéfices à court terme prévues à l'article 16 de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*. Nous sommes également exemptés des dispositions de la réglementation FD de la *Securities Exchange Act of 1934*, qui interdit dans certaines circonstances la présentation sélective d'informations matérielles non publiques, bien que nous nous efforcions généralement de respecter la réglementation FD. Ces exemptions et autorisations peuvent réduire la fréquence et la portée des informations que nous présentons par rapport aux informations généralement fournies par les sociétés américaines.

Il peut être difficile d'exercer des recours en responsabilité civile en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières.

La Société est régie par la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*, et son siège social est situé au Canada. L'exécution par les investisseurs de recours en responsabilité civile en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières peut être affectée négativement par le fait que nous sommes régis par les lois du Canada, qu'une partie ou la totalité de nos dirigeants et administrateurs peuvent être des résidents d'un pays étranger et qu'une partie importante de nos actifs et de ceux desdites personnes peut être située en dehors des États-Unis.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

La concurrence est vive sur les marchés où nous exerçons nos activités, et nous pourrions ne pas être en mesure de livrer concurrence d'une manière efficace.

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus abordables sur le plan financier. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Nous dégageons des revenus considérables de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres qui limitent la capacité de la Société à négocier certaines modalités contractuelles. Les risques liés aux processus d'appels d'offres comprennent également les coûts importants engagés ainsi que les heures de gestion consacrées et les efforts déployés par la Société pour préparer les soumissions et les offres de service relativement à des contrats qui pourraient ou non lui être octroyés. Des charges supplémentaires et des retards pourraient également survenir si les concurrents de la Société contestaient ou remettaient en question les contrats qui lui auraient été octroyés par suite d'appels d'offres.

Même lorsqu'un contrat est attribué à la Société à la suite d'un processus d'appel d'offres concurrentiel, nous pourrions ne pas réussir à estimer avec précision les ressources et les coûts nécessaires à l'exécution du contrat.

Nous pourrions être incapables de continuer à développer et à élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques.

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services et solutions rentables. La concurrence est féroce sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun ou que nous serons en mesure de réussir à pénétrer de nouveaux marchés. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir. Au fur et à mesure que nous étendons nos services et nos solutions à de nouveaux marchés, nous pouvons être exposés à des risques opérationnels, juridiques, réglementaires, éthiques, technologiques et autres qui sont propres à ces nouveaux marchés. Ces facteurs pourraient exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Nous pourrions enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il pourrait arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients.

Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client (voir la section *Les engagements d'indemnisation et les garanties compris dans diverses ententes auxquelles nous sommes partie peuvent nous obliger à dédommager nos contreparties*). Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Nous pouvons ne pas réussir à protéger nos droits de propriété intellectuelle.

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables (par exemple, protection des droits d'auteur et, dans quelques cas, brevet) pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits ou à notre incapacité à nous protéger contre les infractions ou les copies ou utilisations non autorisées pourrait être considérable et, dans certains cas, ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il pourrait arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle pourraient s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il se pourrait aussi que nous ne détections pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures appropriées pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

Nous sommes exposés aux risques associés aux clauses d'étalonnage dans certains contrats.

Certains contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison.

Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquaient la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pourrions être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation connexes.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Nos résultats financiers sont appelés à fluctuer, ce qui rend difficile la prévision des résultats futurs.

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance interne et par acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, qui pourraient faire fluctuer les résultats financiers de la Société. Ces facteurs comprennent : i) notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires; ii) le risque possible lié à un cycle de vente prolongé; iii) la nature cyclique des achats de nos services et de nos solutions informatiques; iv) la nature des activités de nos clients (par exemple, si un client rencontre des difficultés financières (notamment en raison de risques externes, comme les changements climatiques ou une pandémie), il pourrait être forcé d'annuler, de réduire ou de reporter des contrats en cours avec notre Société); et v) la structure de nos contrats avec nos clients (par exemple, certaines clauses figurant dans les contrats de CGI permettent aux clients d'utiliser des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires à ceux offerts par CGI, par d'autres fournisseurs). Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Nos revenus pourraient être exposés aux fluctuations liées aux secteurs d'activité.

Nos acquisitions et autres transactions pourraient faire fluctuer la proportion de nos revenus provenant de projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) par opposition à ceux provenant de contrats de plus longue durée (les mandats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre, puisque les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ne génèrent pas de revenus stables à long terme.

Nos opérations actuelles ont une portée internationale, ce qui nous expose à un éventail de défis financiers, réglementaires, culturels, politiques et sociaux.

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde, y compris des centres mondiaux de prestation de services. L'envergure de nos activités (y compris nos centres mondiaux de prestation de services) nous rend tributaires de facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats, notamment : i) les fluctuations des taux de change (voir la section *Nous pourrions être affectés défavorablement par les variations des taux de change*); ii) le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la section *L'évolution des lois et règlements dans les territoires où nous exerçons nos activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et notre rentabilité*); iii) les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; et iv) l'instabilité politique, sociale et économique. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de nos revenus ou de notre rentabilité.

Nous pourrions ne pas réussir à mettre en œuvre et à gérer notre stratégie de croissance.

La stratégie de croissance interne et par acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne rentable grâce à l'obtention de nouveaux contrats, renouvellements et prolongations auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles; deuxièmement, l'obtention de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué d'envergure à long terme; troisièmement, les acquisitions au sein de marchés métropolitains; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles d'envergure.

Notre capacité de prospérer grâce à notre croissance interne est soumise à un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions au sein de marchés métropolitains et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels, et de les intégrer efficacement à nos activités. Nous ne pouvons toutefois pas garantir que nous continuerons d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes. Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance interne et par acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Nous pourrions ne pas réussir à intégrer les nouvelles activités, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

La réalisation des bénéfices attendus des fusions, acquisitions et activités connexes dépend, en partie, de notre capacité à intégrer l'entreprise acquise, de la réalisation de synergies, de la consolidation efficace des activités des entreprises acquises dans nos activités existantes, de la gestion des coûts pour éviter les chevauchements, de l'intégration des systèmes d'information, de la réorganisation du personnel, de l'établissement de contrôles, de procédures et de politiques, de la performance de l'équipe de direction et des autres membres du personnel des activités acquises ainsi que de l'alignement des cultures d'entreprise.

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités en les harmonisant avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues.

Après la date de clôture d'une acquisition, nous pouvons rester tributaires du personnel, de la bonne foi, de l'expertise, des performances historiques, des ressources techniques et des systèmes d'information, des informations exclusives et du jugement de l'entreprise acquise pour la fourniture de tout service de transition. Par conséquent, nous pouvons demeurer exposés à des développements défavorables dans les affaires et les activités de nos cocontractants.

Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Si nous nous voyons dans l'incapacité de gérer les défis organisationnels associés à notre envergure, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises que nous acquérons et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises pourraient se montrer réfractaires au changement et tenir à leurs anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur certaines occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles de certains pays qui pourraient faire obstacle à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Les changements importants touchant nos principaux clients commerciaux, résultant de fusions ou d'acquisitions, pourraient influencer sur nos perspectives et notre stratégie de croissance.

Le regroupement de nos clients résultant de fusions et d'acquisitions pourrait entraîner une perte ou une baisse de nos activités dans le cas où la société résultante confierait ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou déciderait d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait

par la perte du client et nuirait à nos perspectives d'avenir. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Les procédures judiciaires pourraient avoir un effet négatif important sur notre entreprise, notre performance financière et notre réputation.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons être menacés par une variété de litiges ou autres réclamations et poursuites qui surviennent de temps à autre, ou devenir sujet ou partie à de telles actions. Ces procédures judiciaires peuvent impliquer des employés actuels et anciens, des clients, des partenaires, des sous-traitants, des fournisseurs, des concurrents, des actionnaires, des agences gouvernementales ou d'autres parties par le biais d'actions privées, de recours collectifs, de plaintes pour dénonciation, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres litiges. Quel que soit le bien-fondé des réclamations, le coût de la défense des litiges actuels et futurs peut être important, et ces procédures peuvent prendre du temps et détourner l'attention et les ressources de la direction. Les résultats des litiges, réclamations et autres procédures judiciaires sont par nature incertains, et des jugements ou règlements défavorables dans certains ou tous ces litiges pourraient entraîner des dommages pécuniaires, des amendes, des pénalités ou des mesures injonctives sensiblement défavorables à notre rencontre. Même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant certains risques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui peuvent découler de ces litiges ou réclamations.

Des changements dans nos niveaux d'imposition, des examens, des contrôles, des enquêtes et des procédures fiscales ou des changements dans les lois fiscales ou dans leur interprétation ou leur application pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre bénéfice net ou nos flux de trésorerie.

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des méthodes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les autorités fiscales applicables. Nous ne pouvons cependant pas affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou nos passifs d'impôt futurs ne différeront pas de manière importante de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. En outre, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révisions par les autorités fiscales applicables et nous faisons continuellement l'objet d'audits, d'enquêtes et de procédures fiscales dans différents pays. Ces autorités fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, le montant de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur, ainsi que le montant de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. Les autorités fiscales ont été en désaccord avec nos positions fiscales et pourraient l'être à nouveau dans l'avenir, et elles se montrent de plus en plus agressives en ce qui concerne les positions fiscales, notamment pour ce qui est des opérations intersociétés.

Dans l'avenir, notre taux d'imposition effectif pourrait subir l'incidence négative des contestations visant des opérations intersociétés, des variations de la valeur des actifs et passifs d'impôt différé, des modifications de lois fiscales, de leur interprétation ou de leur mise en application, de l'évolution de la répartition du bénéfice entre des pays dont les taux d'imposition prévus par la loi sont différents, de l'expiration des avantages fiscaux et des modifications de méthodes comptables. Dans les pays où nous exerçons nos activités, les taux d'imposition pourraient varier du fait de l'évolution de la conjoncture économique et des politiques fiscales.

Plusieurs pays dans lesquels la Société exerce ses activités ont mis en œuvre, ou envisagent de mettre en œuvre, des modifications touchant les lois, les règles et les interprétations fiscales, comptables et autres qui nous concernent, et l'environnement fiscal en général fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les sociétés multinationales d'exercer leurs activités tout en ayant une certitude quant à l'impôt dans plusieurs pays.

L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à notre taux d'imposition effectif, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes d'exploitation.

Toute réduction, annulation ou modification des programmes parrainés par le gouvernement dont nous tirons actuellement parti pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre bénéfice net ou nos flux de trésorerie.

Nous tirons profit des programmes parrainés par le gouvernement qui soutiennent la recherche et le développement ainsi que la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les programmes gouvernementaux reflètent la politique du gouvernement et reposent sur divers facteurs politiques et économiques. Rien ne garantit toutefois que ces programmes demeureront disponibles pour la Société à l'avenir, ou qu'ils ne seront pas réduits, modifiés ou annulés. Toute réduction ou annulation des programmes gouvernementaux ou toute autre modification apportée aux modalités des programmes de crédits d'impôt pourrait accroître les charges d'exploitation ou les dépenses en immobilisations engagées par la Société et entraîner une incidence négative sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie.

Nous sommes exposés au risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours.

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services ou ne recouvrons pas les montants qui sont dus à la Société de manière efficace et en temps opportun, nos recouvrements pourraient en souffrir, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé pourrait pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives d'avenir.

Nous sommes exposés à des risques associés à la résiliation anticipée des contrats.

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire nos revenus et/ou notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Nous pourrions ne pas réussir à estimer correctement le coût, le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur le bénéfice net.

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, selon les spécifications propres à l'appel d'offres du client et, parfois, avant que la portée et la conception finale du contrat ne soient déterminées. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport à l'ensemble des efforts estimé pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le Cadre) de CGI, un ensemble structuré qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus survenaient, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté (comme les pénuries de main-d'œuvre, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou des activités de fabrication, l'inflation et d'autres facteurs de risque externes), il pourrait y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui entraînerait une incidence négative importante sur le bénéfice net prévu.

Nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires et remplir nos obligations au titre d'un contrat; à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir considérablement.

Nous dégageons des revenus de contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, nous sommes sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs ou si nos relations avec ces fournisseurs étaient compromises de quelque manière que ce soit, notre entreprise, nos perspectives d'avenir, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir considérablement.

Notre rentabilité peut être affectée défavorablement si nos partenaires sont dans l'incapacité de respecter leurs engagements.

En raison de l'envergure et de la complexité croissante des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux échéances convenues. Dans le cas où nos partenaires ne s'acquitteraient pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat pourrait être compromise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Les engagements d'indemnisation et les garanties compris dans diverses ententes auxquelles nous sommes partie peuvent nous obliger à dédommager nos contreparties.

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes pouvant comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties pourraient nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances, telles que le défaut de respecter des engagements, la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui pourraient survenir dans le cadre de la prestation de services, ou les poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants. Si nous devons indemniser des contreparties en raison de tels arrangements et que notre assurance ne fournit pas une couverture adéquate, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient avoir une incidence défavorable importante.

Nous pourrions ne pas réussir à recruter ou à conserver un nombre suffisant de professionnels de TI qualifiés pour soutenir nos activités.

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers des services de sous-traitance ou effectuer des mutations pour combler l'écart. Si notre plan de relève ne nous permet pas d'identifier des personnes ayant du potentiel ou de permettre à notre personnel clé de se perfectionner, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer ceux qui prennent leur retraite ou quittent la Société, et nous serions dans l'obligation de recruter et de former de nouveaux employés, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre bénéfice net.

Si nous ne parvenons pas à conserver notre personnel clé et les membres de notre direction, notre entreprise pourrait être affectée de manière négative.

Le succès de notre entreprise dépend, en partie, de l'emploi continu de certains membres du personnel clé et des membres de la haute direction. Cette dépendance est importante pour notre entreprise, car les relations personnelles sont fondamentales à l'obtention et au maintien des relations avec les clients. Bien que notre conseil d'administration examine chaque année notre plan de relève, si nous ne parvenons pas à établir un plan de relève efficace, ou si le personnel clé ou les hauts dirigeants mettent fin volontairement à, ou sont dans l'incapacité de poursuivre leur emploi, notre entreprise pourrait être affectée de manière négative jusqu'à ce que les postes soient comblés par des remplaçants qualifiés.

Nous pourrions ne pas être en mesure de maintenir les taux d'utilisation de nos ressources humaines.

Si nous voulons maintenir notre bénéfice net, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Si les affaires qui nous sont accordées par divers ministères et organismes fédéraux gouvernementaux des États-Unis sont limitées, réduites ou éliminées, cela pourrait nuire de manière défavorable et matérielle à notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons à différents ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis. Nous comptons continuer dans cette voie. Toutefois, rien ne garantit qu'à l'avenir ces ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis continueront d'utiliser nos services dans la même mesure, ni même qu'ils continueront à le faire. Si un important ministère ou organisme gouvernemental fédéral des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'il nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives d'avenir, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des autorités publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par le gouvernement; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

L'évolution des lois et règlements dans les territoires où nous exerçons nos activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et notre rentabilité.

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois et règlements de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des données, les relations de travail et l'environnement. L'obligation d'observer ces différentes exigences à l'échelle mondiale représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Les lois et règlements changent fréquemment

et les exigences qui en découlent peuvent parfois être contradictoires, ce qui pourrait nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation. En outre, dans certains territoires, nous pourrions faire face à l'absence de lois et de règlements efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle et à des restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, l'importation ou l'exportation de certaines technologies, et le rapatriement des bénéficiaires. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Nos activités auprès des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis doivent aussi être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des autorités publiques. Ces lois et règlements, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Rien ne garantit que nos pratiques en matière d'éthique et de conformité seront suffisantes pour prévenir les violations des normes juridiques et éthiques.

Il est attendu de nos employés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent les normes juridiques et éthiques applicables, notamment les lois anti-corruption, ainsi que nos politiques de gouvernance et nos obligations contractuelles. Le non-respect de ces lois, politiques et obligations contractuelles pourrait nous exposer à des litiges et à des amendes et pénalités importantes, et porter atteinte à notre réputation ou entraîner l'interdiction de soumissionner à des contrats. Bien que nous ayons élaboré et mis en œuvre de solides pratiques en matière d'éthique et de conformité, notamment par le biais de notre Code d'éthique, que tous nos membres doivent respecter, de notre Code d'éthique des tiers ainsi que de formations en matière d'éthique et de conformité, rien ne garantit que ces pratiques et mesures suffiront à prévenir les violations des normes juridiques et éthiques. Un tel échec ou une telle violation pourrait nuire à notre entreprise, à notre performance financière et à notre réputation. Ce risque de comportement inapproprié peut augmenter alors que nous continuons à étendre nos opérations à l'échelle mondiale, avec des occasions et des exigences accrues de faire davantage affaires avec de nouveaux partenaires locaux.

Les changements, délais et défauts concernant les projets et solutions de nos clients pourraient nous exposer à des poursuites qui risqueraient d'avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, et pourraient entacher notre réputation professionnelle.

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations et de nouvelles exigences des clients nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, sur nos résultats d'exploitation, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Bien que nous veillions à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux solutions que nous développons, nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure ces dispositions et, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois applicables dans certains territoires.

Nous sommes soumis à des lois, règlements et normes stricts et évolutifs en matière de confidentialité, à des politiques de sécurité de l'information et à des obligations contractuelles liées à la confidentialité et à la sécurité des données. Notre incapacité réelle ou perçue à nous conformer à ces obligations pourrait nous exposer à des sanctions gouvernementales et porter atteinte à notre marque et à notre réputation.

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et sauvegardés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et sauvegardons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos

membres. La Société est assujettie à de nombreux lois et règlements conçus pour protéger l'information, comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne, divers lois et règlements au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités qui régissent la protection des renseignements sur la santé ou d'autres renseignements personnels identifiables et la confidentialité des données. Ces lois et règlements sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque et un coût de conformité accrus. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté avec l'adoption du RGPD. Le chef de la protection des données de la Société veille à ce que celle-ci se conforme aux lois en matière de protection des renseignements personnels. La Société fait face à des risques inhérents à la protection de la sécurité de données personnelles, risques dont la complexité, l'importance et la fréquence ont augmenté au cours des dernières années. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal (y compris des actes commis volontairement ou involontairement ou l'inaction de nos membres), d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, pourraient ne pas prévenir la divulgation indue, la perte, le vol, le détournement, la destruction des renseignements sur nos clients ou l'accès non autorisé à ceux-ci ni les interruptions de service. Ces événements pourraient entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges avec nos clients ou des tiers (y compris en vertu des lois en matière de protection des renseignements personnels), des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

Nous pourrions être confrontés à des risques juridiques, financiers et réputationnels si nous ne parvenons pas à protéger nos données ou celles de nos clients contre des incidents de sécurité ou des cyberattaques.

Le volume, la vitesse et la sophistication des menaces à la sécurité et des cyberattaques continuent d'augmenter, notamment les risques émanant des pirates informatiques, des cyberactivistes, d'organisations parrainées par l'État, de l'espionnage industriel, de l'inconduite d'un employé, et d'erreurs humaines ou technologiques. L'instabilité géopolitique actuelle a exacerbé ces menaces, ce qui pourrait entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de sécurité et de cybersécurité.

En tant qu'entreprise de services-conseils en TI et en management d'envergure mondiale qui fournit des services au secteur privé et au secteur public, nous traitons et sauvegardons des quantités de données de plus en plus importantes pour nos clients, dont des renseignements exclusifs et des renseignements personnels. Par conséquent, les menaces physiques et les cybermenaces pourraient avoir une incidence négative sur nos activités et nuire à nos ventes futures et à notre situation financière ou accroître nos coûts.

La divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou à caractère sensible relatives à nos clients ou à nos membres, y compris les cyberattaques ou autres atteintes connexes à la sécurité, pourrait entraîner la perte de données, donner lieu à des frais liés à des mesures correctives ou d'autres frais, engager notre responsabilité en vertu des lois fédérales et provinciales, donner lieu à des litiges et des enquêtes dont nous ferions l'objet, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, nos flux de trésorerie, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Ces risques associés à la sécurité pour la Société comprennent toute attaque éventuelle non seulement de nos solutions, services et systèmes, mais également de ceux de nos clients, sous-traitants, partenaires, fournisseurs et autres tiers.

Le chef de la sécurité de la Société veille à la sécurité de la Société. Toute situation touchant une unité opérationnelle pourrait avoir des répercussions généralisées touchant la Société dans son ensemble. C'est pourquoi la visibilité et la transmission rapide aux échelons supérieurs des enjeux éventuels sont essentielles. Nous nous efforçons de détecter tous les incidents liés à la sécurité et de mener enquête, le cas échéant, et visons à prévenir le risque qu'ils ne surviennent ou ne se répètent. Pour ce faire, nous : i) établissons et passons en revue, sur une base régulière, les politiques et les normes liées à la sécurité de l'information, à la protection des données, à la sécurité physique des installations et à la continuité des affaires, ii) surveillons le rendement de la Société par rapport aux politiques et aux normes en question, iii) élaborons des stratégies visant à atténuer les risques auxquels la Société est exposée, notamment au moyen de formations pour tous les membres en matière de sécurité pour accroître la sensibilisation aux cybermenaces éventuelles, iv) mettons en place des mesures de sécurité pour assurer un niveau de contrôle approprié selon la nature de l'information et des risques

s'y rattachant, notamment grâce à la gestion des accès, à la surveillance de la sécurité et à la réalisation de tests visant à atténuer, à détecter et à contrer les tentatives d'accès non autorisés aux systèmes et aux réseaux d'information, et v) travaillons de concert avec l'industrie et le gouvernement pour contrer les cybermenaces. Toutefois, en raison de la nature évolutive et de la complexité de ces menaces, rien ne garantit que nos mesures de sécurité permettront de détecter ou de prévenir les atteintes à la cybersécurité, les cyberintrusions et les cyberattaques.

Nous sommes régulièrement la cible de tentatives de cybermenaces ou autres menaces à la sécurité et nous devons surveiller et développer nos réseaux informatiques et nos infrastructures technologiques en permanence afin de détecter, de gérer et d'atténuer le risque lié aux accès non autorisés, à l'usage abusif, aux virus informatiques ou à tout autre événement pouvant avoir une incidence sur la sécurité et nuire à notre réputation. Si la protection de la sécurité n'évolue pas au même rythme que les menaces, un fossé grandissant se créera par rapport à notre niveau de protection. L'évolution de la technologie et les tendances mondiales comme la transformation numérique, l'informatique en nuage et l'informatique sur appareils mobiles, entre autres, viennent bousculer le modèle opérationnel de sécurité. La sécurité doit donc évoluer pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité pertinentes et bâtir de nouvelles capacités pour s'adapter aux changements. De plus grandes capacités de détection et de réponse automatisée sont essentielles pour améliorer la visibilité et endiguer d'éventuelles conséquences négatives. L'automatisation des processus de sécurité et leur intégration au sein des solutions de TI, d'affaires et de sécurité pourraient pallier le manque de personnel de sécurité technique et éviter des interventions et des erreurs humaines.

Les cybermenaces et les menaces à la sécurité de la part d'initiés ou d'employés représentent une préoccupation croissante pour toutes les grandes entreprises, y compris la nôtre. CGI cherche continuellement à installer de nouveaux systèmes informatiques, à mettre à jour les systèmes existants et à offrir à ses membres des formations de sensibilisation relatives au hameçonnage, aux logiciels malveillants et aux autres cybermenaces, afin de s'assurer que la Société soit protégée, autant que possible, contre les cyberrisques et les atteintes à la sécurité. Bien que CGI choisisse ses fournisseurs tiers avec soin, elle ne contrôle pas leurs actes. Tout problème causé par ces fournisseurs tiers, y compris les problèmes découlant du manque de communication ou de toute autre perturbation des services de communication fournis par un fournisseur, l'incapacité d'un fournisseur à traiter les volumes actuels ou des volumes plus élevés, les cyberattaques et les atteintes à la sécurité visant un fournisseur pourraient avoir une incidence négative sur notre capacité d'offrir des solutions et des services aux clients et d'exercer autrement nos activités.

La Société et certains de ses clients, sous-traitants, partenaires, fournisseurs et autres tiers utilisent des services en logiciels libres pouvant poser des risques pour la sécurité des utilisateurs finaux. Ces projets en logiciels libres sont souvent créés et maintenus par des bénévoles qui ne disposent pas toujours des ressources et du personnel adéquats pour répondre aux incidents et assurer une maintenance proactive, alors même que leurs projets sont essentiels à l'économie du web. Les vulnérabilités découvertes dans ces services en logiciels libres peuvent être exploitées, ce qui risque de compromettre l'infrastructure de notre système ou entraîner une perte ou une violation d'informations personnelles ou exclusives, une perte financière et d'autres dommages irréversibles.

Même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant les cyberrisques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui peuvent découler d'atteintes à la cybersécurité, de cyberattaques ou d'autres atteintes connexes. À mesure que le portrait de la cybersécurité évolue et que CGI et ses clients accroissent leur empreinte numérique, nous pourrions juger nécessaire d'investir davantage pour protéger les données et l'infrastructure. Toute menace à la sécurité susmentionnée pourrait exposer la Société, ses clients ou autres tiers à une responsabilité éventuelle, à un litige ou à des mesures de réglementation ainsi qu'à la perte de confiance des clients, à la perte de clients existants ou éventuels, à la perte de contrats gouvernementaux à caractère sensible, à la détérioration de notre marque et de notre réputation, et à d'autres pertes financières.

L'atteinte à notre réputation pourrait nuire à notre capacité d'obtenir et de retenir les clients.

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisés à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre bénéfice net.

Notre incapacité à répondre aux exigences réglementaires et/ou aux attentes de nos parties prenantes en matière de divulgation, de gestion et de mise en œuvre des initiatives et des normes ESG pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise.

Les perceptions concernant les approches environnementales, sociales et de gouvernance ont changé, et certains actionnaires, investisseurs, clients, membres et autres parties prenantes s'accordent à dire que ces questions sont devenues une préoccupation actuelle et imminente. Ainsi, la perception de nos activités par nos parties prenantes peut dépendre, en partie, des initiatives et des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) que nous avons choisi de mettre en œuvre, et du fait que nous les respectons ou non.

Bien que nous gérons activement un large éventail de questions ESG, y compris l'impact social et environnemental potentiel de nos activités, rien ne garantit que nous gérons efficacement ces enjeux ou que nous réussirons à répondre à l'évolution de la réglementation et/ou aux attentes des parties prenantes, ce qui pourrait à son tour affecter les perspectives de marché, la marque, la réputation, le caractère concurrentiel et les perspectives financières de la Société. La sensibilisation accrue du public, les attentes réglementaires, la poursuite des réformes relatives à la divulgation obligatoire d'informations liées aux facteurs ESG, ainsi que les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques et la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone sont autant de facteurs qui créent un ensemble évolutif de nouveaux risques de conformité.

Nous avons fixé plusieurs objectifs ESG ambitieux afin de surveiller notre performance ESG et d'aligner nos impératifs stratégiques. La gestion efficace de ces objectifs ESG est une composante des bonnes pratiques ESG, qui constituent une mesure importante de la performance des entreprises et de la création de valeur. Toutefois, notre capacité à atteindre ces objectifs dépend de nombreux facteurs et est soumise à de nombreux risques qui pourraient rendre nos hypothèses ou nos estimations inexactes et faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces objectifs. L'incapacité à gérer efficacement et à rendre suffisamment compte des questions ESG pourrait avoir des conséquences négatives sur le plan commercial, financier, juridique et réglementaire pour la Société.

Nos revenus et notre rentabilité pourraient diminuer et l'exactitude de notre information financière pourrait être compromise si nous ne sommes pas en mesure de concevoir, mettre en œuvre, surveiller et maintenir des contrôles internes efficaces.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de surveiller et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Les besoins de financement futurs pourraient affecter notre entreprise et nos occasions de croissance, et nous pourrions ne pas avoir accès à des occasions de financement favorables dans l'avenir.

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance organique et la croissance au moyen de l'acquisition d'entreprises. Dans l'éventualité où nous devrions obtenir du financement additionnel sous forme de capitaux propres ou d'emprunts pour financer toute acquisition future et toute autre possibilité de croissance actuellement non identifiée ou non planifiée, rien ne garantit que nous obtiendrons le financement suffisant nécessaire et à des conditions acceptables pour nous. Des facteurs tels que les perturbations des marchés des capitaux, l'inflation, une récession, l'instabilité des marchés politiques, économiques et financiers, les politiques gouvernementales, les politiques monétaires des banques centrales et les modifications des règlements bancaires pourraient réduire la disponibilité des capitaux ou augmenter leur coût. L'obtention du financement nécessaire dépend des conditions du marché, de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en matière de financement par capitaux propres ou par emprunts en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs commerciaux. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions, la hausse de l'inflation et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités additionnels sont autant de facteurs qui pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités d'acquisition ou de croissance que nous pourrions identifier ou planifier à l'avenir. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Notre incapacité à assurer le service de notre dette et à nous acquitter de nos autres obligations financières, ou notre incapacité à respecter nos clauses restrictives d'ordre financier, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La Société a un montant substantiel de dettes et des exigences importantes en matière de paiement des intérêts. Une partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est affectée au paiement des intérêts sur la dette de la Société. La capacité de la Société à assurer le service de sa dette et à s'acquitter de ses autres obligations financières est tributaire des conditions économiques prévalant sur les marchés que nous desservons et par des facteurs financiers, commerciaux et autres, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté. Nous pourrions ne pas être en mesure de générer des flux de trésorerie suffisants à partir de nos activités et les emprunts futurs ou d'autres financements pourraient ne pas être disponibles dans un montant suffisant pour nous permettre de financer nos obligations financières futures ou nos autres besoins en liquidités. En outre, nous sommes partie à un certain nombre d'accords de financement, y compris nos facilités de crédit, et aux actes de fiducie régissant nos billets de premier rang non garantis, lesquels accords, actes de fiducie et instruments contiennent des clauses restrictives d'ordre financier et autres, y compris des clauses restrictives qui nous obligent à maintenir des ratios financiers ou d'autres clauses restrictives de nature financière ou autre. Si nous devions enfreindre les clauses restrictives contenues dans nos accords de financement, nous pourrions être obligés de racheter, de rembourser ou de refinancer nos titres de créance existants avant leur échéance prévue et notre capacité à le faire pourrait être restreinte ou limitée par les conditions prévalant sur les marchés des capitaux, les liquidités disponibles et d'autres facteurs. Notre incapacité à assurer le service de notre dette et à nous acquitter de nos autres obligations financières, ou notre incapacité à respecter les clauses restrictives d'ordre financier ou autre, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions être affectés négativement par les fluctuations des taux d'intérêt.

Bien qu'une partie importante de la dette de la Société porte intérêt à des taux fixes, la Société reste exposée au risque de taux d'intérêt en vertu de certaines de ses facilités de crédit. Si les taux d'intérêt augmentent, les obligations en matière de service de la dette à taux variable augmenteront même si le montant emprunté reste le même, et le bénéfice net ainsi que les flux de trésorerie diminueront, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Nous pourrions être affectés négativement par le remplacement du taux LIBOR en dollar américain.

Une réforme mondiale des principaux taux d'intérêt de référence est en cours, laquelle prévoit notamment l'abandon et le remplacement du taux interbancaire offert à Londres (taux LIBOR). Les taux d'intérêt sur les prêts en dollars américains en vertu de divers accords de financement sont susceptibles de changer après l'abandon des taux LIBOR en dollar américain de référence pertinents. Nous avons certaines obligations qui sont indexées sur le taux LIBOR en dollar américain. À ce titre, nous avons modifié nos accords de financement pour les lier au taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate* ou taux SOFR) comme taux de référence principal en tant que solution de repli en prévision de l'abandon du taux LIBOR dollar américain. Puisque le taux SOFR est fondamentalement différent du taux LIBOR dollar américain, rien ne garantit qu'il sera accepté par le marché en tant que remplacement du taux LIBOR en dollar américain, et il n'y a aucune certitude quant à la performance du taux SOFR ou au fait qu'il soit un remplacement comparable au taux LIBOR en dollar américain. Par conséquent, nous ne pouvons raisonnablement prévoir l'impact potentiel de l'établissement du taux SOFR ou d'autres taux de référence de remplacement sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Des changements dans la solvabilité ou les notes de crédit de la Société pourraient affecter le coût auquel la Société peut accéder aux marchés de capitaux ou de crédit.

La Société et chacun des billets de premier rang non garantis libellés en devise américaine ou en dollars canadiens se sont vus attribuer une note de crédit. Les notes de crédit sont généralement évaluées et déterminées par des tiers indépendants et peuvent être modifiées par des événements indépendants de la volonté de la Société, ainsi que par d'autres décisions importantes prises par la Société. Les agences de notation effectuent une analyse indépendante lorsqu'elles attribuent des notes de crédit et cette analyse comprend un certain nombre de critères. Ces critères sont revus en permanence et sont donc susceptibles d'être modifiés. Toute notation attribuée à la Société ou à nos titres de créance peut être révisée ou retirée entièrement par une agence de notation si, selon le jugement de cette agence, des circonstances futures relatives à la base de la note, telles que des changements défavorables, le justifient.

Des changements réels ou anticipés dans la solvabilité perçue de la Société ou dans la note de ses titres de créance pourraient affecter la valeur de marché de ces titres de créance et la capacité de la Société à accéder aux marchés des capitaux ou du crédit, ou le coût auquel elle peut le faire.

Nous pourrions être affectés défavorablement par les variations des taux de change.

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture mondiale. Ces couvertures naturelles pourraient toutefois diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. De plus, rien ne garantit que notre stratégie et nos ententes de couverture permettront de compenser l'incidence de la fluctuation des taux de change, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs européens, américains, britanniques, asiatiques et australiens sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
+1(800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Kevin Linder
Vice-président principal, Relations avec les investisseurs
Téléphone : + 1 (905) 973-8363
kevin.linder@cgi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest
25^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1T4
Canada

cgi.com

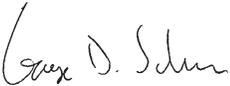
Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant des bilans consolidés aux 30 septembre 2022 et 2021 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2022.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,
Le 8 novembre 2022



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

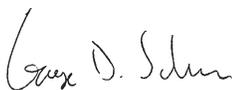
- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation et la conclusion de la Société sur l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, politiques et procédures d'Umanis, dont le contrôle a été acquis le 31 mai 2022. Les résultats d'Umanis depuis la date d'acquisition représentaient 0,9 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 et constituaient 3,9 % du total des actifs au 30 septembre 2022.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2022 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,

Le 8 novembre 2022



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO.

Changement de principe comptable

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés, la Société a modifié la façon dont elle comptabilise ses fonds détenus pour des clients et ses obligations liées aux fonds des clients dans l'état consolidé des flux de trésorerie en 2022.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Comme il est expliqué dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Umanis SA (« Umanis ») de son appréciation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022, puisque celle-ci a été acquise par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Nous avons également exclu Umanis de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Umanis est une filiale détenue exclusivement dont le total de l'actif et le total des revenus qui sont exclus de l'appréciation de la direction ainsi que de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent environ 3,9 % et 0,9 %, respectivement, des montants des états financiers consolidés connexes au 30 septembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournis auxquels elle se rapporte.

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 28 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe représentaient une part du total des revenus de la Société de 12 867 201 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier ou les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement important a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 8 novembre 2022

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Revenus	28	12 867 201	12 126 793
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	10 776 564	10 178 164
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	26c	27 654	7 371
Charges financières nettes	25	92 023	106 798
Perte (gain) de change		4 001	(3 532)
		10 900 242	10 288 801
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		1 966 959	1 837 992
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	500 817	468 920
Bénéfice net		1 466 142	1 369 072
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	21	6,13	5,50
Bénéfice par action après dilution	21	6,04	5,41

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice net	1 466 142	1 369 072
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(319 698)	(391 574)
(Pertes nettes) gains nets sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(4 541)	150 313
Gains (coûts) différés de couverture des swaps de devises	21 705	(7 484)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	25 245	10 964
Pertes nettes non réalisées sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6 263)	(2 149)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
(Pertes nettes) gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	(8 282)	25 800
Autres éléments du résultat global	(291 834)	(214 130)
Résultat global	1 174 308	1 154 942

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

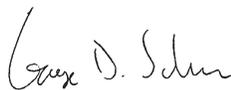
Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 \$	2021 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27e et 31	966 458	1 699 206
Créances clients	4 et 31	1 363 545	1 231 452
Travaux en cours		1 191 844	1 045 058
Actifs financiers courants	31	33 858	18 961
Charges payées d'avance et autres actifs courants		189 366	172 371
Impôt sur les bénéfices		5 137	4 936
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		3 750 208	4 171 984
Fonds détenus pour des clients	5	598 839	593 154
Total des actifs courants		4 349 047	4 765 138
Immobilisations corporelles	6	369 608	352 092
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	535 121	586 207
Coûts liés à des contrats	8	261 612	230 562
Immobilisations incorporelles	9	615 959	506 793
Autres actifs non courants	10	139 666	191 512
Actifs financiers non courants	11	337 156	152 658
Actifs d'impôt différé	16	85 795	96 358
Goodwill	12	8 481 456	8 139 701
		15 175 420	15 021 021
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 016 407	891 374
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		1 130 726	1 084 014
Revenus différés		453 579	445 740
Impôt sur les bénéfices		153 984	160 651
Tranche courante de la dette à long terme	14	93 447	392 727
Tranche courante des obligations locatives		157 944	167 819
Provisions	13	33 103	63 549
Instruments financiers dérivés courants	31	5 710	6 497
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		3 044 900	3 212 371
Obligations liées aux fonds des clients		604 431	591 101
Total des passifs courants		3 649 331	3 803 472
Dette à long terme	14	3 173 587	3 008 929
Obligations locatives non courantes		551 257	609 121
Provisions non courantes	13	17 482	26 576
Autres passifs non courants	15	192 108	202 662
Instruments financiers dérivés non courants	31	6 480	41 784
Impôt sur les bénéfices à long terme		—	5 719
Passifs d'impôt différé	16	157 406	132 038
Obligations au titre des prestations de retraite	17	155 045	204 488
		7 902 696	8 034 789
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		5 425 005	4 732 229
Cumul des autres éléments du résultat global	18	39 746	331 580
Capital-actions	19	1 493 169	1 632 705
Surplus d'apport		314 804	289 718
		7 272 724	6 986 232
		15 175 420	15 021 021

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.



Approuvé par le conseil d'administration

George D. Schindler
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232
Bénéfice net		1 466 142	—	—	—	1 466 142
Autres éléments du résultat global		—	(291 834)	—	—	(291 834)
Résultat global		1 466 142	(291 834)	—	—	1 174 308
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	48 996	48 996
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	460	460
Exercice d'options sur actions	19	—	—	50 236	(8 549)	41 687
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	15 821	(15 821)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(773 366)	—	(135 290)	—	(908 656)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(70 303)	—	(70 303)
Solde au 30 septembre 2022		5 425 005	39 746	1 493 169	314 804	7 272 724

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020		4 703 642	545 710	1 761 873	252 935	7 264 160
Bénéfice net		1 369 072	—	—	—	1 369 072
Autres éléments du résultat global		—	(214 130)	—	—	(214 130)
Résultat global		1 369 072	(214 130)	—	—	1 154 942
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	45 592	45 592
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	11 114	11 114
Exercice d'options sur actions	19	—	—	73 827	(12 773)	61 054
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	7 150	(7 150)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(1 340 485)	—	(178 741)	—	(1 519 226)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(31 404)	—	(31 404)
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 466 142	1 369 072
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	474 622	510 570
Recouvrement d'impôt différé	16	(7 496)	(25 934)
(Gain) perte de change		(254)	3 950
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		48 996	45 592
Gain à la résiliation de contrats de location et à la vente d'immobilisations corporelles		(6 119)	(2 186)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27a	(110 893)	214 864
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 864 998	2 115 928
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		(4 881)	446
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	26	(571 911)	(98 926)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(156 136)	(121 806)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		3 790	—
Ajouts de coûts liés à des contrats		(84 283)	(65 001)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(137 621)	(113 934)
Acquisition de placements non courants		(11 905)	(43 465)
Produit tiré de la vente de placements non courants		51 000	54 179
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(911 947)	(388 507)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	27c	—	1 885 262
Remboursement de la dette à long terme	27c	(401 654)	(1 888 777)
Paiement au titre des obligations locatives	27c	(153 996)	(169 674)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	27c	(113 036)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés	27c et 31	6 258	(6 992)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	(70 303)	(31 404)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(913 388)	(1 502 824)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		41 691	61 133
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		13 330	(129 221)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 591 098)	(1 782 497)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(46 500)	(73 884)
Diminution nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		(684 547)	(128 960)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de l'exercice		2 155 731	2 284 691
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de l'exercice		1 471 184	2 155 731
Composition de la trésorerie :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		966 458	1 699 206
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	504 726	456 525

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que la vente de solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a été remplacée par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 novembre 2022.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE – IAS 7, TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En 2022, le comité d'interprétation des FRS a finalisé sa décision concernant le programme de travail à l'effet que les restrictions sur l'utilisation des dépôts à vue découlant d'un contrat conclu avec une tierce partie ne font pas en sorte que ces dépôts ne font plus partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie lorsqu'ils sont disponibles à vue pour une entité. Par conséquent, ils doivent être inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux états des flux de trésorerie, et des informations doivent être fournies sur les soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dont l'utilisation est assortie de restrictions.

La Société a appliqué cette directive rétrospectivement et a inclus la composante trésorerie des fonds détenus pour des clients dans la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les fonds détenus pour des clients dans ses états consolidés des flux de trésorerie et les chiffres comparatifs de 2021 ont été ajustés en conséquence. La Société a déterminé qu'elle avait accès à ces fonds à vue, même si ceux-ci sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients. Le solde de trésorerie inclus dans les fonds détenus pour des clients s'établissait à 504 726 000 \$ au 30 septembre 2022 (456 525 000 \$ au 30 septembre 2021). La variation nette des obligations liées aux fonds des clients est présentée dans les activités de financement, alors que les achats de placements non courants et le produit tiré de la vente de tels placements sont présentés dans les activités d'investissement. Cette modification rétrospective de méthode comptable n'a pas d'incidence ni sur les bilans consolidés, ni sur les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

Pandémie de COVID-19

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a évalué l'incidence des incertitudes entourant la pandémie de COVID-19 sur les montants présentés dans son bilan. Cette révision a requis l'utilisation de jugements et d'estimations, et il n'y a eu aucune incidence significative.

Compte tenu de la régression progressive de la pandémie de COVID-19, la Société continuera de suivre l'impact de son développement au cours des périodes à venir.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que de la vente de solutions d'affaire, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les biens et services d'un tiers fournisseur dans les biens et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que le bien ou le service soit transféré au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2021.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les attentes de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs en trésorerie reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyer fixes excluant les frais d'entretien, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients	5 à 7 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont présentées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats générateurs de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à des efforts spécifiques et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables associés à l'exécution du contrat sont supérieurs au total des revenus estimatifs du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'UAR et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR et à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions. Le nombre d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière.

Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme (suite)

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursés en décembre 2021 à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2021 :

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de normes s'ajoutent à celles publiées en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une société remplace le taux de référence existant par un autre aux termes de la réforme.

Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications de normes introduisent une mesure de simplification voulant que si un changement des flux de trésorerie contractuels se produit comme une conséquence directe de la réforme des TIO et sur la base de détermination économiquement équivalente à l'ancienne, cela ne donnera pas lieu à la comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte. Pour la comptabilité de couverture, la mesure de simplification permet le maintien des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme. Toutefois, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des inefficacités supplémentaires.

La Société a des instruments financiers exposés au taux LIBOR dollar américain à 1 mois, qui devrait expirer en juin 2023. Au 30 septembre 2022, les seuls instruments qui viennent à échéance après juin 2023 directement touchés par la réforme des TIO sont la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), expirant en décembre 2023.

La Société gère à l'heure actuelle le processus de transition des contrats touchés existants vers un taux de référence alternatif.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2022 pour la Société.

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend des coûts marginaux d'exécution du contrat et de l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2023 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications de normes clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est établi en fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, ce qui a une incidence seulement sur la présentation des passifs dans le bilan consolidé. Le classement n'est pas affecté par la probabilité que la Société exerce son droit de différer le règlement d'un passif.

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'IFRS énoncé de pratique 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'IFRS énoncé de pratique 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que des informations sur ses principales méthodes comptables.

Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements d'estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses contractuelles (modifications d'IAS 1)

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications de normes d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le but d'améliorer les informations fournies par les sociétés sur la dette à long terme assortie de clauses contractuelles. Les modifications de normes d'IAS 1 précisent que les clauses contractuelles devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Ces modifications de normes exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses contractuelles dans les notes des états financiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Clients (note 31)	1 106 187	938 417
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	163 608	187 347
Autres	93 750	105 688
	1 363 545	1 231 452

¹ Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux, surtout au Canada, aux États-Unis et en France.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Trésorerie (note 31)	504 726	456 525
Obligations non courantes (note 31)	94 113	136 629
	598 839	593 154

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Ajouts	5 202	24 040	9 344	117 196	155 782
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	—	4 776	984	2 404	8 164
Cessions/mises hors service	(4 116)	(6 997)	(6 466)	(88 261)	(105 840)
Écart de conversion	(2 622)	(3 671)	(2 396)	(25 506)	(34 195)
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Amortissement (note 24)	2 888	24 127	11 815	94 821	133 651
Dépréciation (note 24)	—	858	—	—	858
Cessions/mises hors service	(893)	(6 958)	(6 424)	(88 261)	(102 536)
Écart de conversion	(489)	(3 392)	(1 782)	(19 915)	(25 578)
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	53 904	92 325	50 781	172 598	369 608

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2020	79 281	241 542	165 219	661 891	1 147 933
Ajouts	2 000	26 349	10 956	96 418	135 723
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	—	1 200	208	414	1 822
Cessions/mises hors service	—	(15 284)	(20 238)	(142 724)	(178 246)
Écart de conversion	(2 374)	(8 983)	(5 528)	(23 107)	(39 992)
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2020	20 124	150 572	108 060	496 231	774 987
Amortissement (note 24)	2 590	25 512	13 547	102 774	144 423
Dépréciation (note 24)	—	612	50	451	1 113
Cessions/mises hors service	—	(15 284)	(20 238)	(142 724)	(178 246)
Écart de conversion	(753)	(5 400)	(3 726)	(17 250)	(27 129)
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	56 946	88 812	52 924	153 410	352 092

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Ajouts	90 830	25 554	3 683	120 067
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	21 622	492	—	22 114
Changements des estimations et modifications des contrats de location	(7 946)	—	—	(7 946)
Cessions/mises hors service	(88 546)	(11 704)	—	(100 250)
Écart de conversion	(47 382)	(8 532)	(2 087)	(58 001)
Au 30 septembre 2022	1 049 445	180 164	40 689	1 270 298
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Amortissement (note 24)	103 489	33 260	4 546	141 295
Dépréciation (note 24)	3 858	—	—	3 858
Cessions/mises hors service	(74 973)	(7 749)	—	(82 722)
Écart de conversion	(28 925)	(4 563)	(1 873)	(35 361)
Au 30 septembre 2022	610 007	88 923	36 247	735 177
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	439 438	91 241	4 442	535 121
<hr/>				
	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2020	1 124 258	233 976	40 965	1 399 199
Ajouts	60 318	21 955	828	83 101
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	4 982	—	—	4 982
Changements des estimations et modifications des contrats de location	33 774	—	—	33 774
Cessions/mises hors service	(99 373)	(73 190)	(2 183)	(174 746)
Écart de conversion	(43 092)	(8 387)	(517)	(51 996)
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2020	605 155	97 573	29 606	732 334
Amortissement (note 24)	111 899	41 766	6 575	160 240
Dépréciation (note 24)	1 467	—	—	1 467
Cessions/mises hors service	(87 557)	(67 464)	(2 183)	(157 204)
Écart de conversion	(24 406)	(3 900)	(424)	(28 730)
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	474 309	106 379	5 519	586 207

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2022			Au 30 septembre 2021		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	481 836	225 468	256 368	487 106	262 311	224 795
Incitatifs	50 331	45 087	5 244	52 200	46 433	5 767
	532 167	270 555	261 612	539 306	308 744	230 562

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2021	79 210	98 891	78 641	624 850	167 374	1 154 620	2 203 586
Ajouts	1 385	10 111	1 160	103 309	22 015	—	137 980
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	3 176	—	1 630	—	303	105 538	110 647
Cessions/mises hors service	(6 399)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	(23 020)	—	(63 005)
Écart de conversion	(1 410)	(1 869)	(844)	34 794	(3 694)	(28 765)	(1 788)
Au 30 septembre 2022	75 962	104 486	78 580	734 021	162 978	1 231 393	2 387 420
Amortissement et dépréciation cumulés							
Au 30 septembre 2021	72 303	53 834	72 731	365 597	124 201	1 008 127	1 696 793
Amortissement (note 24)	4 948	14 711	3 201	48 211	21 655	47 214	139 940
Dépréciation (note 24)	—	519	—	2 840	—	—	3 359
Cessions/mises hors service	(6 399)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	(23 020)	—	(63 005)
Écart de conversion	(1 230)	(1 094)	(831)	20 582	(2 819)	(20 234)	(5 626)
Au 30 septembre 2022	69 622	65 323	73 094	408 298	120 017	1 035 107	1 771 461
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	6 340	39 163	5 486	325 723	42 961	196 286	615 959

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2020	96 900	131 298	76 278	571 015	190 372	1 187 862	2 253 725
Ajouts	107	7 712	—	85 572	21 086	—	114 477
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	—	—	8 081	—	—	14 026	22 107
Cessions/mises hors service	(16 427)	(39 284)	(3 242)	(9 041)	(39 656)	—	(107 650)
Écart de conversion	(1 370)	(835)	(2 476)	(22 696)	(4 428)	(47 268)	(79 073)
Au 30 septembre 2021	79 210	98 891	78 641	624 850	167 374	1 154 620	2 203 586
Amortissement et dépréciation cumulés							
Au 30 septembre 2020	84 431	79 745	75 170	338 122	142 456	1 012 339	1 732 263
Amortissement (note 24)	5 464	13 882	3 043	44 439	24 963	38 070	129 861
Dépréciation (note 24)	—	—	—	4 121	—	—	4 121
Cessions/mises hors service	(16 427)	(39 284)	(3 242)	(9 041)	(39 656)	—	(107 650)
Écart de conversion	(1 165)	(509)	(2 240)	(12 044)	(3 562)	(42 282)	(61 802)
Au 30 septembre 2021	72 303	53 834	72 731	365 597	124 201	1 008 127	1 696 793
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	6 907	45 057	5 910	259 253	43 173	146 493	506 793

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants payés d'avance	28 720	32 019
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	18 877	21 250
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	47 071	106 228
Dépôts	22 595	15 641
Frais de financement différés	2 827	2 533
Autres	19 576	13 841
	139 666	191 512

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 31)	71 863	81 633
Placements non courants (note 31)	16 826	19 354
Montants à recevoir à long terme	10 590	18 093
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	237 877	33 578
	337 156	152 658

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill

Le 1^{er} avril 2022, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a donné lieu à une réorganisation et à la création de deux nouveaux secteurs opérationnels, soit Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège) et Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque), lesquels étaient collectivement appelés Scandinavie et Centre et Est de l'Europe à l'exercice précédent, ainsi que, accessoirement, au transfert de nos activités en Belgique du secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe vers le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, l'Espagne et le Portugal); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Scandinavie et Centre de l'Europe; Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe; et Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels et pour que ces UGT correspondent aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative. Il n'y a eu aucun événement déclencheur nécessitant un test de dépréciation anticipé avant le reclassement.

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion révisée de l'exercice 2022 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	1 022 350	1 169 772	1 142 148	947 782	1 140 573	895 921	619 990	931 361	269 804	8 139 701
Acquisitions d'entreprises (note 26)	516 204	9 970	—	73 375	—	31 299	—	—	—	630 848
Réaffectation du goodwill	(3 236)	—	—	—	367 907	—	—	(364 671)	—	—
Écart de conversion	(95 299)	98 434	—	87 110	(163 134)	(92 260)	(52 362)	(65 383)	(6 199)	(289 093)
Au 30 septembre 2022	1 440 019	1 278 176	1 142 148	1 108 267	1 345 346	834 960	567 628	501 307	263 605	8 481 456

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2022	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
CMPC avant impôt	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	10,0	10,6	10,7	9,2	10,5	10,6	10,7	10,7	19,2
	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0

2021	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique
CMPC avant impôt	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	10,0	8,5	9,1	8,1	9,3	8,8	9,5	9,4	18,5
	1,6	2,0	2,0	2,0	1,8	1,9	1,7	1,8	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie ou 2,0 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Restructuration ¹	Passifs relatifs au démantèlement ²	Autres ³	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	19 648	24 852	45 625	90 125
Provisions additionnelles	10 948	1 374	13 875	26 197
Acquisitions d'entreprises	—	1 935	4 308	6 243
Montants utilisés	(19 140)	(1 222)	(27 096)	(47 458)
Renversement de montants non utilisés	—	(2 201)	(18 008)	(20 209)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	168	—	168
Écart de conversion	(812)	(1 976)	(1 693)	(4 481)
Au 30 septembre 2022	10 644	22 930	17 011	50 585
Tranche courante	10 561	6 256	16 286	33 103
Tranche non courante	83	16 674	725	17 482

¹ Les provisions pour restructuration comprennent les coûts d'intégration liés aux cessations d'emploi.

² Au 30 septembre 2022, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 23 641 000 \$ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,62 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et 11 ans au 30 septembre 2022. Le renversement des montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

³ Au 30 septembre 2022, la catégorie autres comprenait des litiges et réclamations, des provisions pour contrats générateurs de revenus et contrats avec des fournisseurs déficitaires.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Billet de premier rang non garanti en devise américaine de 2011 de 319 663 \$ (250 000 \$ US) ¹	—	318 009
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2014 remboursables en septembre par tranches de 412 680 \$ (300 000 \$ US) en 2024 et de 137 560 \$ (100 000 \$ US) en deux remboursements annuels de 50 000 \$ US en 2023 et en 2024 ²	550 177	570 298
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2021 remboursables de 825 360 \$ (600 000 \$ US) en septembre 2026 et de 550 240 \$ (400 000 \$ US) en septembre 2031 ³	1 361 974	1 253 226
Billets de premier rang non garantis en dollars canadiens de 2021 remboursables de 600 000 \$ en septembre 2028 ⁴	595 900	595 331
Facilité d'emprunt à terme non garantie ⁵	687 705	633 623
Autre dette à long terme	71 278	31 169
	3 267 034	3 401 656
Tranche courante	93 447	392 727
	3 173 587	3 008 929

¹ En décembre 2021, la Société a remboursé la dernière tranche du billet de premier rang non garanti en devise américaine de 250 000 000 \$ US émis en 2011 (billet de premier rang en devise américaine de 2011), pour un montant total de 319 663 000 \$ et réglé les swaps de taux d'intérêt connexes (note 31).

² Au 30 septembre 2022, un montant de 550 240 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Le placement privé comprend deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 1,8 an et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,98 % (3,95 % en 2021) (billets de premier rang en devise américaine de 2014). En septembre 2022, la Société a effectué le cinquième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 64 880 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 31). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ Au 30 septembre 2022, un montant de 1 375 600 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en devise américaine de 2021 comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 6 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,79 %. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a conclu une offre d'échange de tous ses billets de premier rang non garantis en devise américaine émis en septembre 2021 et en circulation, pour un montant en capital global de 1 000 000 000 \$ US pour un nombre équivalent de billets inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (billets de premier rang en devise américaine de 2021).

⁴ Au 30 septembre 2022, un montant de 600 000 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

⁵ Au 30 septembre 2022, un montant de 687 800 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Cette facilité porte intérêt au taux LIBOR dollar américain à 1 mois majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. La facilité d'emprunt à terme non garantie vient à échéance en décembre 2023 à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,00 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en octobre 2026. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 4 270 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 1^{er} novembre 2022, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'au 1^{er} novembre 2027 et peut être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Revenus différés	90 371	59 349
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	81 452	91 943
Autres ¹	20 285	51 370
	192 108	202 662

¹ Au 30 septembre 2021, la catégorie autres se composait principalement de 33 686 000 \$ en lien avec le report de la partie revenant à l'employeur des paiements de sécurité sociale aux termes de la loi du gouvernement américain intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (CARES Act). Le montant lié au CARES Act était nul au 30 septembre 2022.

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	506 608	475 833
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	1 705	19 021
Total de la charge d'impôt exigible	508 313	494 854
Recouvrement d'impôt différé		
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	359	(6 165)
Recouvrement d'impôt différé afférent aux changements des taux d'imposition	—	(460)
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre du recouvrement d'impôt différé des exercices antérieurs	(7 855)	(19 309)
Total du recouvrement d'impôt différé	(7 496)	(25 934)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	500 817	468 920

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,0)	(1,0)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,4)	0,2
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	—	(0,4)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	—	(0,2)
Charge d'impôt minimale	0,4	0,4
Taux d'imposition effectif	25,5	25,5

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2021	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	51 156	6 986	(20 232)	—	—	2 304	40 214
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	43 181	1 489	9 450	—	—	(2 157)	51 963
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	40 108	141	17 724	—	(7 194)	357	51 136
Obligations au titre des prestations de retraite	17 561	2 425	(2 082)	1 011	—	602	19 517
Obligations locatives	179 318	1 577	252	—	—	(10 075)	171 072
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(121 309)	(27 347)	5 912	—	—	(8 310)	(151 054)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(134 808)	(1 405)	(6 179)	—	—	9 635	(132 757)
Travaux en cours	(22 190)	—	9 018	—	—	344	(12 828)
Goodwill	(70 845)	—	(5 619)	—	—	(5 153)	(81 617)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(19 673)	—	(376)	—	—	—	(20 049)
Couvertures de flux de trésorerie	(5 626)	—	4 333	(9 146)	—	41	(10 398)
Autres	7 447	180	(4 705)	(223)	—	491	3 190
Impôt différé, montant net	(35 680)	(15 954)	7 496	(8 358)	(7 194)	(11 921)	(71 611)

	Au 30 septembre 2020	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	64 208	(2 427)	(7 553)	(1)	—	(3 071)	51 156
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	46 228	4 654	(6 284)	—	—	(1 417)	43 181
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	27 420	—	7 811	—	6 137	(1 260)	40 108
Obligations au titre des prestations de retraite	23 166	—	2 573	(5 919)	—	(2 259)	17 561
Obligations locatives	222 997	—	(36 103)	—	—	(7 576)	179 318
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(136 460)	(3 905)	14 280	—	—	4 776	(121 309)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(171 835)	—	31 255	—	—	5 772	(134 808)
Travaux en cours	(34 277)	—	11 139	—	—	948	(22 190)
Goodwill	(64 209)	—	(10 493)	—	—	3 857	(70 845)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(22 724)	—	3 051	—	—	—	(19 673)
Couvertures de flux de trésorerie	(475)	—	675	(6 157)	—	331	(5 626)
Autres	1 104	—	15 583	(8 542)	—	(698)	7 447
Impôt différé, montant net	(44 857)	(1 678)	25 934	(20 619)	6 137	(597)	(35 680)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	85 795	96 358
Passifs d'impôt différé	(157 406)	(132 038)
	(71 611)	(35 680)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2022, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 258 244 000 \$ (225 002 000 \$ au 30 septembre 2021), dont une tranche de 110 918 000 \$ (82 548 000 \$ au 30 septembre 2021) vient à échéance à diverses dates entre 2029 et 2042 et une autre de 147 326 000 \$ (142 454 000 \$ au 30 septembre 2021) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2022, un actif d'impôt différé de 46 893 000 \$ (38 371 000 \$ au 30 septembre 2021) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 179 329 000 \$ (162 693 000 \$ au 30 septembre 2021) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2022, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 12 450 000 \$ (25 325 000 \$ au 30 septembre 2021) échéant à diverses dates entre 2029 et 2032 et d'un montant de 66 466 000 \$ (36 984 000 \$ au 30 septembre 2021) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2022, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 421 218 000 \$ (469 097 000 \$ au 30 septembre 2021) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2022, un actif d'impôt différé de 5 070 000 \$ (4 810 000 \$ au 30 septembre 2021) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 20 295 000 \$ (20 534 000 \$ au 30 septembre 2021) de ces pertes. Au 30 septembre 2022, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 400 923 000 \$ (448 563 000 \$ au 30 septembre 2021).

Au 30 septembre 2022, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 907 577 702 \$ (1 420 634 000 \$ au 30 septembre 2021). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 7 100 148 000 \$ (6 290 351 000 \$ au 30 septembre 2021) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 45 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2021 et les résultats ont été finalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, avec les recommandations suivantes :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un excédent de 34 707 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2022, la Société a versé un montant de 693 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 85 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2022, la Société a versé un montant de 314 000 \$ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 17 819 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(525 262)	(77 477)	(61 420)	(60 368)	(724 527)
Juste valeur des actifs des régimes	571 909	—	11 028	33 616	616 553
	46 647	(77 477)	(50 392)	(26 752)	(107 974)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite	46 647	—	—	424	47 071
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(77 477)	(50 392)	(27 176)	(155 045)
	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(881 008)	(77 006)	(94 381)	(82 159)	(1 134 554)
Juste valeur des actifs des régimes	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294
	105 351	(76 345)	(82 147)	(45 119)	(98 260)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	105 351	(76 345)	(61 324)	(44 692)	(77 010)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Actifs au titre des prestations de retraite	105 351	—	—	877	106 228
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(76 345)	(82 147)	(45 996)	(204 488)
	105 351	(76 345)	(61 324)	(44 692)	(77 010)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	5 673	531	5 735	13 053
Charge d'intérêts	16 877	740	768	2 748	21 133
Regroupements d'entreprises (note 26a)	—	10 192	—	—	10 192
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(285 653)	(20 586)	(25 735)	(10 104)	(342 078)
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	7 882	921	—	(520)	8 283
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	4 081	12 112	2 214	3 848	22 255
Cotisations des participants au régime	80	—	—	—	80
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Écart de conversion ¹	(76 109)	(6 641)	(7 244)	(4 217)	(94 211)
Autres	—	—	—	(11 994)	(11 994)
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	60 368	724 527
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 477	—	18 829	96 306
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	525 262	—	61 420	41 539	628 221
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	60 368	724 527

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2020	891 628	84 442	104 090	83 584	1 163 744
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	6 004	665	8 095	15 878
Charge d'intérêts	13 490	529	642	2 867	17 528
Coût des services passés	346	—	—	—	346
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	21 722	(2 922)	(1 201)	(1 125)	16 474
(Gains actuariels) pertes actuarielles lié(e)s à l'expérience ¹	(9 994)	(3 498)	521	(559)	(13 530)
Cotisations des participants au régime	92	—	—	—	92
Prestations payées dans le cadre du régime	(29 936)	—	(1 053)	(3 521)	(34 510)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 492)	(2 954)	(2 242)	(7 688)
Écart de conversion ¹	(7 454)	(5 057)	(6 329)	(4 940)	(23 780)
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 006	—	40 491	117 497
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	881 008	—	94 381	41 668	1 017 057
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	18 901	—	274	1 907	21 082
Cotisations patronales	1 007	1 318	2 638	4 449	9 412
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(324 003)	—	(214)	(1 836)	(326 053)
Cotisations des participants au régime	80	—	—	393	473
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 568)	—	—	(7)	(1 575)
Écart de conversion ¹	(84 849)	(39)	(2 737)	(1 088)	(88 713)
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	33 998	635 430
Actifs des régimes	571 909	—	11 028	33 616	616 553
Droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	33 998	635 430

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2020	977 137	692	35 271	35 357	1 048 457
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	14 795	5	216	1 507	16 523
Cotisations patronales	1 640	2 492	3 462	7 649	15 243
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	32 252	7	384	1 836	34 479
Cotisations des participants au régime	92	—	—	393	485
Prestations payées dans le cadre du régime	(29 936)	—	(1 053)	(3 521)	(34 510)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 492)	(2 954)	(2 242)	(7 688)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 400)	—	—	(8)	(1 408)
Écart de conversion ¹	(8 221)	(43)	(2 269)	(3 504)	(14 037)
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544
Actifs des régimes	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294
Droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	196 611	—	—	—	196 611
Obligations cotées	102 658	—	—	—	102 658
Trésorerie	143 312	—	—	65	143 377
Autres ¹	129 328	—	11 028	33 551	173 907
	571 909	—	11 028	33 616	616 553

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	426 066	—	—	—	426 066
Obligations cotées	109 787	—	—	—	109 787
Trésorerie	36 974	—	—	64	37 038
Autres ¹	413 532	661	12 234	36 976	463 403
	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294

¹ Se composent principalement de fonds de placement cotés et de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 053	15 878
Coût des services passés	—	346
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	51	1 005
Frais d'administration	1 575	1 408
	14 679	18 637

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 053 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 1 626 000 \$ (note 25) (respectivement 16 224 000 \$ et 2 413 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,95	3,75	4,07	6,02
Augmentations salariales futures	0,35	3,77	2,50	2,51
Augmentations des prestations de retraite futures	3,30	—	2,10	0,60
Taux d'inflation	3,60	2,20	2,00	4,06

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,03	0,90	0,88	4,22
Augmentations salariales futures	0,35	3,75	2,50	2,36
Augmentations des prestations de retraite futures	3,38	—	1,80	0,10
Taux d'inflation	3,45	1,50	2,00	3,75

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,3	26,0

Au 30 septembre 2021	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,4	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2020 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G et 3) en France, selon l'INSEE TVTD 2016-2018.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(19 249)	(2 294)	(1 512)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	20 234	2 500	1 578
Augmentation salariale de 0,25 %	193	2 584	20
Diminution salariale de 0,25 %	(188)	(2 388)	(19)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	13 324	—	774
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(12 614)	—	(747)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	21 301	2 584	774
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(16 005)	(2 388)	(747)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 957	281	1 511
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 093)	(320)	(1 360)

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(36 571)	(2 716)	(2 986)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	38 221	2 851	3 144
Augmentation salariale de 0,25 %	480	2 870	35
Diminution salariale de 0,25 %	(471)	(2 746)	(34)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	25 254	—	1 440
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(24 480)	—	(1 381)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	36 172	2 870	1 440
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(34 478)	(2 746)	(1 381)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	27 907	555	3 131
Diminution de un an de l'espérance de vie	(27 556)	(585)	(2 761)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	(en années)	
Royaume-Uni	17	18
France	13	15
Allemagne	11	13
Autres	8	9

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 7 257 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 329 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 6 928 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 226 079 000 \$ en 2022 (224 010 000 \$ en 2021).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,48 % et ses adhérents représentent 0,47 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2022, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 189 % (169 % en 2021). La charge au titre du régime s'est élevée à 29 539 000 \$ en 2022 (31 807 000 \$ en 2021). La Société s'attend à cotiser 20 131 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2022, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 81 452 000 \$ (91 943 000 \$ au 30 septembre 2021) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 71 863 000 \$ (81 633 000 \$ au 30 septembre 2021) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 71 863 000 \$ au 30 septembre 2022 (81 245 000 \$ au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 45 419 \$ (43 208 \$ au 30 septembre 2021)	291 532	611 230
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 43 936 \$ (41 611 \$ au 30 septembre 2021)	(271 690)	(267 149)
Gains différés sur la couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 4 664 \$ (2 369 \$ au 30 septembre 2021)	28 274	6 569
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 10 398 \$ (1 252 \$ au 30 septembre 2021)	30 274	5 029
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 367 \$ (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulés de 592 \$ au 30 septembre 2021)	(4 072)	2 191
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 095 \$ (11 084 \$ au 30 septembre 2021)	(34 572)	(26 290)
	39 746	331 580

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 4 151 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 998 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie de 412 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 623 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, une tranche de 10 746 000 \$ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 3 876 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (10 317 000 \$ et 3 719 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2022 et 2021, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droit de vote multiples			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2020	230 690 875	1 721 491	28 945 706	40 382	259 636 581	1 761 873
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	7 150	—	—	—	7 150
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	1 290 919	73 827	—	—	1 290 919	73 827
Rachetées et annulées ³	(15 310 465)	(177 560)	—	—	(15 310 465)	(177 560)
Rachetées et non annulées ³	—	(1 181)	—	—	—	(1 181)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(31 404)	—	—	—	(31 404)
Conversion d'actions ⁵	2 500 000	3 488	(2 500 000)	(3 488)	—	—
Au 30 septembre 2021	219 171 329	1 595 811	26 445 706	36 894	245 617 035	1 632 705
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	15 821	—	—	—	15 821
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	941 059	50 236	—	—	941 059	50 236
Rachetées et annulées ³	(8 809 839)	(134 409)	—	—	(8 809 839)	(134 409)
Rachetées et non annulées ³	—	(881)	—	—	—	(881)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(70 303)	—	—	—	(70 303)
Au 30 septembre 2022	211 302 549	1 456 275	26 445 706	36 894	237 748 255	1 493 169

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, 235 441 actions détenues en fiducie ont été libérées (119 108 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), dont la valeur comptabilisée de 15 821 000 \$ (7 150 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2022, 1 841 709 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (1 433 521 au 30 septembre 2021).

² La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 8 549 000 \$ (12 773 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

³ Le 1^{er} février 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 18 781 981 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2022 jusqu'au 5 février 2023 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou choisit de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 4 907 073 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre de deux transactions distinctes réalisées le 1^{er} mars 2022 et le 1^{er} août 2022, pour une contrepartie en trésorerie globale de 500 000 000 \$ (4 204 865 \$ et 400 000 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 395 026 000 \$ (310 048 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les rachats ont été effectués aux termes de deux dispenses émises par l'Autorité des marchés financiers et ils sont pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 866 171 actions subalternes classe A avec droit de vote (11 255 600 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 408 656 000 \$ (1 119 226 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 378 340 000 \$ (1 030 437 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), a été imputé aux bénéfices non distribués. Des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 113 405 actions d'une valeur comptable de 881 000 \$ et d'une valeur d'achat de 11 670 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2022.

Au 30 septembre 2021, 150 000 des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie de 16 402 000 \$ et d'une valeur comptable de 1 181 000 \$, étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 643 629 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (309 606 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), pour une contrepartie en trésorerie de 70 303 000 \$ (31 404 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021).

⁵ Le 1^{er} mars 2021, le cofondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 2 500 000 actions classe B à droits de vote multiples en 2 500 000 actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2020	1 231 470
Attribuées ¹	669 252
Exercées (note 19)	(119 108)
Éteintes	(365 411)
En cours au 30 septembre 2021	1 416 203
Attribuées ¹	805 699
Exercées (note 19)	(237 294)
Éteintes	(175 017)
En cours au 30 septembre 2022	1 809 591

¹ Les UAR attribuées en 2022 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 109,07 \$ par unité (94,00 \$ par unité en 2021).

b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2022, un total de 15 327 686 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	8 012 077	64,49	8 934 097	61,33
Attribuées	11 940	110,10	995 160	97,86
Exercées (note 19)	(941 059)	44,30	(1 290 919)	47,29
Éteintes	(188 130)	97,55	(622 940)	107,82
Échues	(11 983)	104,36	(3 321)	108,44
En cours à la fin de l'exercice	6 882 845	66,36	8 012 077	64,49
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 837 921	61,02	5 781 579	54,76

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2022 s'établissait à 107,09 \$ (104,75 \$ en 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Options sur actions

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2022 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
23,65 à 38,79	982 507	1,06	33,01	982 507	33,01
39,47 à 50,94	970 493	2,71	45,46	970 493	45,46
52,63 à 63,72	2 532 301	4,45	63,04	2 532 301	63,04
67,04 à 87,65	1 311 981	5,92	84,05	1 005 535	83,60
97,84 à 115,01	1 085 563	7,91	101,61	347 085	103,69
	6 882 845	4,54	66,36	5 837 921	61,02

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	20,94	16,76
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	21,27	20,76
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,28	0,40
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	110,10	97,86
Cours de l'action (\$)	110,10	97,86

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2022, il y avait 119 090 UAD en cours (101 578 UAD au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
UAR	42 148	32 484
Options sur actions	6 848	13 108
Régime d'achat d'actions	136 275	128 662
UAD	1 455	2 876
	186 726	177 130

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022		2021	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice par action
	\$		\$	\$
De base	1 466 142	239 262 004	6,13	5,50
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		3 605 441		
Dilué	1 466 142	242 867 445	6,04	5,41

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les 8 839 439 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 1 841 709 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 15 460 465 et 1 433 521 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution exclut 307 272 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 (1 276 809 pour l'exercice clos le 30 septembre 2021) puisqu'elles étaient antidilutives.

22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2022 se chiffre à 919 664 000 \$ (939 499 000 \$ au 30 septembre 2021) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 1,9 année (1,8 année au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	7 798 407	7 317 113
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 459 295	1 262 659
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	790 447	830 199
Coûts immobiliers	214 430	216 506
Amortissement et dépréciation (note 24)	468 334	505 562
Autres charges d'exploitation	45 651	46 125
	10 776 564	10 178 164

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 155 856 000 \$ en 2022 (167 198 000 \$ en 2021).

24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	133 651	144 423
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	141 295	160 240
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 495	956
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	48 594	61 369
Dépréciation des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	—	4 592
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	139 940	129 861
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	3 359	4 121
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	468 334	505 562
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 201	2 611
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	829	875
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction (augmentation) des revenus)	37	(102)
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	858	1 113
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	2 363	511
	474 622	510 570

25. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	57 752	67 467
Intérêts sur les obligations locatives	27 426	33 255
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 17)	1 626	2 413
Autres charges financières	8 413	6 774
Charges financières	95 217	109 909
Revenus financiers	(3 194)	(3 111)
	92 023	106 798

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 1^{er} octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Array Holding Company, Inc. (Array) pour un prix d'achat de 60 337 000 \$. Établie aux États-Unis, Array est un fournisseur de services numériques qui optimise la performance de la mission du département de la Défense des États-Unis et d'autres organisations gouvernementales et est établie à Greenbelt, dans le Maryland.
- Le 28 octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Cognicase Management Consulting (CMC) pour un prix d'achat de 90 900 000 \$. Établie en Espagne, CMC est un fournisseur de services-conseils et de solutions en matière de technologie et de management, et est établie à Madrid.
- Le 28 février 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Unico Computer Systems Pty Ltd (Unico) pour un prix d'achat de 39 814 000 \$. Établie en Australie, Unico est une entreprise de conseil technologique et d'intégration de systèmes, et est établie à Melbourne.
- Le 25 mai 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Harwell Management (Harwell) pour un prix d'achat de 47 309 000 \$. Établie en France, Harwell est un cabinet de conseil en management spécialisé dans les services financiers, et est établi à Paris.
- Le 31 mai 2022, la Société a acquis le contrôle d'Umanis SA (Umanis) par le biais de l'acquisition de 72,4 % de ses actions en circulation (excluant les actions auto-détenues) pour un prix d'achat de 303 896 000 \$ et a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique d'achat obligatoire pour acheter la totalité des actions en circulation restantes.

Au 19 juillet 2022, la Société avait acquis une participation totale de plus de 90,0 % des actions ordinaires en circulation (excluant les actions auto-détenues) et lancé une procédure de retrait obligatoire par le biais de laquelle les actions restantes ont été acquises le 29 juillet 2022 pour une contrepartie en trésorerie totale de 116 362 000 \$. Établie en France, Umanis est une entreprise spécialisée dans les solutions de données, numériques et métiers, établie à Paris.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans leurs régions respectives et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

	CMC	Umanis	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	46 900	106 102	18 267	171 269
Immobilisations corporelles (note 6)	1 556	5 179	1 429	8 164
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	3 353	12 855	5 906	22 114
Coûts liés à des contrats	979	—	—	979
Immobilisations incorporelles ¹ (note 9)	20 657	62 337	27 653	110 647
Autres actifs non courants	2 336	16 362	—	18 698
Goodwill ² (note 12)	93 638	391 026	146 184	630 848
Passifs courants	(41 055)	(96 141)	(26 904)	(164 100)
Dette à long terme	(37 937)	(77 973)	(46 730)	(162 640)
Obligations locatives	(3 920)	(12 919)	(6 342)	(23 181)
Passifs d'impôt différé	(2 706)	(12 688)	(560)	(15 954)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	—	(9 743)	(449)	(10 192)
	83 801	384 397	118 454	586 652
Trésorerie acquise	7 099	35 861	29 006	71 966
Actifs nets acquis	90 900	420 258	147 460	658 618
Contrepartie payée	79 291	420 258	139 643	639 192
Contrepartie à payer	11 609	—	7 817	19 426

¹ Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients.

² Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Array et de CMC.

La juste valeur de tous les actifs acquis et passifs pris en charge d'Unico, de Harwell et d'Umanis est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements disponibles et jugés nécessaires à cette fin.

Les chiffres pro forma ci-dessous sont estimés à partir de la performance financière passée des entreprises acquises avant les regroupements d'entreprises et ne tiennent pas compte des synergies financières possibles et des ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, sur une base pro forma, les acquisitions susmentionnées auraient contribué environ 600 000 000 \$ en revenus et 43 000 000 \$ en bénéfices, avant l'impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} octobre 2021.

Depuis leur date d'acquisition respective, sur une base pro forma, les acquisitions d'Umanis et de CMC ont généré des revenus d'environ 113 000 000 \$ et 112 000 000 \$, respectivement, et ont contribué approximativement 9 000 000 \$ et 5 000 000 \$, respectivement, en bénéfices, avant l'impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

b) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 31 décembre 2020, la Société a acquis les actifs de la division des services professionnels de Harris, Mackessy & Brennan, Inc. (HMB) pour un prix d'achat de 30 340 000 \$. Établie aux États-Unis, cette division se concentre sur la consultation et les services de technologie de pointe à l'intention d'une clientèle composée d'entreprises et d'organismes gouvernementaux et est établie à Columbus, en Ohio.
- Le 3 mai 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Sense Corp. pour un prix d'achat de 81 173 000 \$. Établie aux États-Unis, cette entreprise de services professionnels se concentre sur l'intégration des systèmes numériques et la consultation à l'intention d'une clientèle composée d'organismes gouvernementaux d'État et locaux et d'entreprises et est établie à Saint-Louis, au Missouri.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans la région et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

	2021
	\$
Actifs courants	17 746
Immobilisations corporelles (note 6)	1 869
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	4 982
Immobilisations incorporelles (note 9)	22 107
Actifs d'impôt différé	749
Goodwill ¹	75 697
Passifs courants	(11 859)
Obligations locatives	(5 733)
	105 558
Trésorerie acquise	5 955
Actifs nets acquis	111 513
	104 148
Contrepartie payée	104 148
Contrepartie à payer	7 365

¹ Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2021, un montant de 75 697 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux. Un montant de 23 985 000 \$ du goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a payé 4 700 000 \$ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

c) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a passé en charges 27 654 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. Ce montant comprend des frais connexes aux acquisitions de 3 094 000 \$ et des coûts d'intégration de 24 560 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés aux cessations d'emploi de 10 948 000 \$ comptabilisés au titre de la provision pour restructuration (note 13) et d'autres coûts d'intégration de 13 612 000 \$, principalement liés à la location de locaux vacants .

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a passé en charges 7 371 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. Ce montant comprenait des frais connexes aux acquisitions de 293 000 \$ et des coûts d'intégration de 7 078 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composaient principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobaient des coûts liés aux cessations d'emploi de 1 008 000 \$ comptabilisés au titre de la provision pour restructuration et d'autres coûts d'intégration de 6 070 000 \$.

d) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Créances clients	(47 789)	(42 336)
Travaux en cours	(116 260)	(12 354)
Charges payées d'avance et autres actifs	(10 907)	(33 631)
Actifs financiers non courants	22 929	(10 241)
Fournisseurs et autres créditeurs	108 188	60 822
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	(43 429)	233 670
Revenus différés	43 656	62 307
Impôt sur les bénéfices	(2 626)	59 620
Provisions	(41 561)	(105 292)
Passifs non courants	(28 074)	1 535
Instruments financiers dérivés	(70)	(249)
Obligations au titre des prestations de retraite	5 050	1 013
	(110 893)	214 864

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	7 720	18 707
Provisions	262	805
	7 982	19 512
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 732)	(18 162)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	(101 180)	(104 467)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(1 127)	(1 350)
	(119 039)	(123 979)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

- c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022			2021		
	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 401 656	17 187	776 940	3 587 095	32 234	876 370
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	—	—	—	1 885 262	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	(401 654)	—	(160 583)	(1 888 777)	—	(174 808)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(113 036)	—	—	—	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 31)	—	6 258	—	—	(6 992)	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	95 547	—	—	102 281
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 26)	162 640	—	23 181	—	—	5 733
Variations des taux de change	207 561	(169 660)	(25 153)	(172 984)	(8 055)	(30 721)
Autres	9 867	—	(731)	(8 940)	—	(1 915)
Solde à la fin de l'exercice	3 267 034	(146 215)	709 201	3 401 656	17 187	776 940

- d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts payés	115 408	131 646
Intérêts reçus	28 247	15 929
Impôt sur les bénéfices payé	435 558	382 833

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2022 et 2021.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique. La Société a retraité l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle (note 12).

Exercice clos le 30 septembre 2022											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 152 113	2 075 321	1 981 380	1 750 902	1 571 118	1 291 125	729 024	692 859	799 661	(176 302)	12 867 201
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	289 730	304 767	463 289	276 395	125 728	200 117	96 651	88 287	241 672	—	2 086 636
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26c)											(27 654)
Charges financières nettes (note 25)											(92 023)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											1 966 959

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'amortissement total de 470 572 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 62 922 000 \$, 70 417 000 \$, 57 528 000 \$, 54 073 000 \$, 91 435 000 \$, 40 765 000 \$, 33 219 000 \$, 34 323 000 \$ et 25 890 000 \$. L'amortissement des immobilisations incorporelles de 3 359 000 \$ comprend des dépréciations liées principalement à une solution d'affaires dans le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe pour 2 131 000 \$. Ces actifs ne devaient plus générer d'avantages économiques futurs.

Exercice clos le 30 septembre 2021											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 917 760	1 800 747	1 755 804	1 607 431	1 663 470	1 355 603	768 994	716 183	680 554	(139 753)	12 126 793
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	269 350	281 217	390 370	252 657	138 191	218 624	114 358	79 898	207 496	—	1 952 161
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26c)											(7 371)
Charges financières nettes (note 25)											(106 798)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											1 837 992

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, l'amortissement total de 508 071 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 60 186 000 \$, 71 037 000 \$, 65 038 000 \$, 49 636 000 \$, 102 474 000 \$, 57 888 000 \$, 39 275 000 \$, 35 298 000 \$ et 27 239 000 \$. L'amortissement comprend des dépréciations de 8 713 000 \$ au titre de solutions d'affaires et de coûts liés à des contrats qui sont principalement incluses dans le secteur Ouest et Sud de l'Europe pour 3 058 000 \$ au titre d'une solution d'affaires et le secteur Finlande, Pologne et pays baltes pour 3 490 000 \$ au titre de coûts liés à des contrats. Ces actifs ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Ouest et Sud de l'Europe		
France	1 846 832	1 721 622
Espagne	111 515	33 490
Portugal	105 225	105 776
Ailleurs	52 510	42 332
	2 116 082	1 903 220
É.-U.¹	3 987 025	3 510 193
Canada	2 143 211	1 892 246
Scandinavie et Centre de l'Europe		
Allemagne	811 458	786 426
Suède	697 941	782 581
Norvège	143 259	166 127
	1 652 658	1 735 134
R.-U. et Australie		
R.-U.	1 397 161	1 487 774
Australie	75 746	67 916
	1 472 907	1 555 690
Finlande, Pologne et pays baltes		
Finlande	727 853	754 412
Ailleurs	34 676	37 660
	762 529	792 072
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe		
Pays-Bas	494 227	479 597
Danemark	114 849	124 553
République tchèque	54 621	55 821
Ailleurs	64 632	73 493
	728 329	733 464
Asie-Pacifique		
Ailleurs	4 460	4 774
	4 460	4 774
	12 867 201	12 126 793

¹ Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 226 473 000 \$ et 1 760 552 000 \$ respectivement en 2022 (1 889 999 000 \$ et 1 620 194 000 \$ en 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
É.-U.	556 075	488 262
Canada	374 757	388 408
France	217 261	120 360
R.-U.	112 924	132 897
Suède	100 088	140 409
Finlande	97 486	89 451
Allemagne	89 527	105 998
Inde	71 942	70 288
Pays-Bas	47 274	45 082
Reste du monde	114 966	94 499
	1 782 300	1 675 654

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	6 980 988	6 722 967
Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes	5 886 213	5 403 826
	12 867 201	12 126 793

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 705 173 000 \$ et 13,3 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 (1 550 345 000 \$ et 12,8 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a conclu une opération de conversion d'actions avec une partie liée, comme il est expliqué à la note 19. En conséquence, la Société et ses filiales qui sont des parties liées sont contrôlées par le fondateur et président exécutif du conseil.

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi OY	Finlande
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	34 430	30 325
Paiements fondés sur des actions	23 819	19 727

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2022, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 250 049 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	146 662
De un an à trois ans	83 065
De trois ans à cinq ans	20 322
Plus de cinq ans	—

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2022, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2022, la Société avait engagé un montant total de 19 259 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 67 566 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2014, des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, de la facilité de crédit renouvelable non garantie, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2022, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 14), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2022		Au 30 septembre 2021	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	Niveau 2	550 177	539 752	888 307	936 084
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	1 361 974	1 127 739	1 253 226	1 255 055
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	595 900	503 227	595 331	585 506
Autre dette à long terme	Niveau 2	71 278	68 991	31 169	30 345
		2 579 329	2 239 709	2 768 033	2 806 990

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a conclu des contrats de swap de devises du dollar canadien à l'euro à taux fixe d'un montant nominal de 600 000 000 \$ à l'égard des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 arrivant à échéance en septembre 2028. Les swaps de devises ont été désignés comme instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
		\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	966 458	1 699 206
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	504 726	456 525
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	71 863	81 633
		1 543 047	2 237 364
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	8 740	4 146
Contrats de change à terme		18 934	12 745
Swaps de taux d'intérêt		—	1 043
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)			
Swaps de devises	Niveau 2	222 246	24 347
Contrats de change à terme		15 631	9 231
		265 551	51 512
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	6 184	1 027
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	94 113	136 629
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	16 826	19 354
		117 123	157 010
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	—	5 762
Contrats de change à terme		5 710	735
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	1 685	39 918
Contrats de change à terme		4 795	1 866
		12 190	48 281

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société avait des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtenait un taux d'intérêt fixe et versait un taux d'intérêt variable sur son billet de premier rang en devise américaine de 2011. Ces swaps servaient à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette. En décembre 2021, la Société a remboursé la dernière tranche du billet de premier rang en devise américaine de 2011 et réglé les swaps de taux d'intérêt connexes (note 14). Le tableau suivant résume la juste valeur de ces swaps :

Swaps de taux d'intérêt	Montant nominal	Taux à recevoir	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2022	30 septembre 2021
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
Couvertures de juste valeur liées au billet de premier rang en devise américaine de 2011	250 000 \$ US	4,99 %	LIBOR à un mois + 3,26 %	décembre 2021	—	1 043

De plus, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des variations de taux d'intérêt et de taux de change sur la dette à long terme libellée en devises, comme il est décrit ci-après.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Au 30 septembre 2022, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 1 547 617 000 \$ et d'un montant nominal de 1 547 680 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2022	30 septembre 2021
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
759 400 \$	de 1,62 % à 3,81 %	521 337 €	de (0,14 %) à 2,51 %	de septembre 2023 à 2028	78 647	12 859
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	24 247	9 814
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 Skr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	12 625	5 820
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie						
500 000 \$ US	LIBOR à un mois + 1,00 %	443 381 €	de 1,13 % à 1,17 %	décembre 2023	104 330	(27 819)
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2014						
265 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	354 093 \$	de 3,45 % à 3,81 %	de septembre 2023 à 2024	9 452	(17 861)
Total					229 301	(17 187)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 6 258 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2022, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2022	30 septembre 2021
				Juste valeur	Juste valeur
				\$	\$
USD/INR	227 289 \$ US	80,99	83,17	(7 803)	4 002
CAD/INR	302 557 \$	62,40	64,41	7 865	882
EUR/INR	67 895 €	96,28	95,93	11 690	6 650
GBP/INR	61 686 £	106,91	105,62	12 753	2 390
SEK/INR	49 908 Skr	9,04	7,40	1 047	(10)
EUR/GBP				—	1 033
EUR/MAD	22 190 €	11,00	10,70	(201)	2 064
EUR/CZK	7 082 €	26,80	26,87	611	758
EUR/SEK	7 241 €	10,77	10,36	(148)	1 396
Autres	65 935 \$			(1 754)	210
Total				24 060	19 375

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2022				2021			
	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net	2 835	3 604	662	883	1 294	1 416	1 227	171
Diminution des autres éléments du résultat global	(183 986)	(179 780)	(31 700)	(8 577)	(83 334)	(187 587)	(25 622)	(8 287)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2022	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 016 407	1 016 407	1 016 407	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 130 726	1 130 726	1 130 726	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	550 177	591 467	90 680	500 787	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 361 974	1 537 370	24 623	49 246	862 639	600 862
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 900	675 600	12 600	25 200	25 200	612 600
Facilité d'emprunt à terme non garantie	687 705	721 807	27 053	694 754	—	—
Obligations locatives	709 201	808 445	182 815	295 017	166 848	163 765
Autre dette à long terme	71 278	80 324	25 843	11 919	42 557	5
Obligations liées aux fonds des clients	604 431	604 431	604 431	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	10 505					
Sorties de fonds (Entrées de fonds)		304 698 (311 446)	110 827 (109 319)	193 871 (202 127)	— —	— —
Swaps de devises	1 685					
Sorties de fonds (Entrées de fonds)		168 213 (167 586)	74 902 (74 762)	93 311 (92 824)	— —	— —
	6 739 989	7 160 456	3 116 826	1 569 154	1 097 244	1 377 232
Au 30 septembre 2021	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	891 374	891 374	891 374	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 084 014	1 084 014	1 084 014	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2011 et de 2014	888 307	955 768	410 738	545 030	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 253 226	1 439 360	22 690	45 380	805 940	565 350
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 331	688 269	12 669	25 200	25 200	625 200
Facilité d'emprunt à terme non garantie	633 623	649 498	7 043	642 455	—	—
Obligations locatives	776 940	877 498	192 750	318 993	180 593	185 162
Autre dette à long terme	31 169	32 071	13 133	18 337	595	6
Obligations liées aux fonds des clients	591 101	591 101	591 101	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	2 601					
Sorties de fonds (Entrées de fonds)		163 162 (171 282)	55 039 (55 756)	103 373 (110 294)	4 750 (5 232)	— —
Swaps de devises	45 680					
Sorties de fonds (Entrées de fonds)		1 128 791 (1 088 240)	91 667 (85 776)	1 037 124 (1 002 464)	— —	— —
	6 793 366	7 241 384	3 230 686	1 623 134	1 011 846	1 375 718

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2022, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 1 588 307 000 \$ (2 312 741 000 \$ au 30 septembre 2021). La Société disposait également d'un montant de 1 495 730 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 493 372 000 \$ au 30 septembre 2021). Au 30 septembre 2022, les créances clients totalisaient 1 106 187 000 \$ (note 4) (938 417 000 \$ au 30 septembre 2021). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2022	2021
	\$	\$
En règle	950 928	818 520
En souffrance de 1 à 30 jours	81 000	47 702
En souffrance de 31 à 60 jours	25 694	21 582
En souffrance de 61 à 90 jours	12 142	7 402
En souffrance depuis plus de 90 jours	39 883	46 939
	1 109 647	942 145
Provision pour créances douteuses	(3 460)	(3 728)
	1 106 187	938 417

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2022, le total du capital géré s'élevait à 12 238 427 000 \$ (12 884 415 000 \$ au 30 septembre 2021). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA ajusté

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA ajusté sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses facilités de crédit renouvelables non garanties. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté pour ses billets de premier rang en devise américaine de 2014 et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang en devise américaine de 2011, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2022 :

211 302 549 actions subalternes classe A comportant droit de vote

26 445 706 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut :	116,00	93,93
Bas :	95,45	73,76

Les attestations requises en vertu de l'Instrument National 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs dans le cadre desquelles le chef de la direction et le chef de la direction financière de CGI attestent de l'exactitude de l'information divulguée dans la notice annuelle, les états financiers annuels consolidés audités et le rapport de gestion annuel de CGI sont disponibles sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com. Des attestations similaires requises en vertu de la Règle 13a-14(a) de la *Securities Exchange Act of 1934* et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* figurent également en annexe de notre rapport annuel sur formulaire 40-F qui est disponible sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. L'attestation requise en vertu du paragraphe 303A.12(c) du *NYSE Listed Company Manual* est également déposée annuellement auprès de la New York Stock Exchange. En tant qu'émetteur assujéti canadien inscrit à la New York Stock Exchange, CGI est considérée comme un émetteur privé étranger. À ce titre, bon nombre de règles de gouvernance applicables aux sociétés nationales américaines ne s'appliquent pas à CGI. Toutefois, les pratiques de CGI en matière de gouvernance sont généralement conformes à celles suivies par les sociétés nationales américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la New York Stock Exchange, sauf en ce qui a trait à certaines règles particulières, notamment que CGI exige l'approbation des actionnaires pour les régimes de rémunération à base d'actions visant des titres nouvellement émis, mais n'exige pas une telle approbation si le régime de rémunération ne concerne que des actions achetées sur le marché libre, le tout conformément aux lois applicables à CGI. Un sommaire de ces pratiques se trouve dans le rapport du Comité de régulation d'entreprise figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de CGI qui est disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com, sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site internet de CGI, à l'adresse www.cgi.com.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

100 University Avenue, 8^e étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : ir@cgi.com

Web : cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest,

15^e étage

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue virtuellement le 1^{er} février 2023 à 11 h (heure normale de l'Est) par l'entremise d'une webdiffusion en direct : <https://www.icastpro.ca/i9r0of> (mot de passe : CGI2022). Cette année, les actionnaires ne pourront pas assister à l'assemblée en personne, mais ils auront l'occasion d'y participer en temps réel et de voter en ligne, peu importe leur emplacement géographique, comme décrit dans la Circulaire de la direction de CGI, grâce à une plateforme Web.

Allier savoir et faire

Fondée en 1976, CGI figure parmi les plus importantes entreprises de services-conseils en TI et en management au monde.

Nous sommes guidés par les faits et axés sur les résultats afin d'accélérer le rendement de vos investissements. À partir de centaines de bureaux à l'échelle mondiale, nous offrons des services-conseils complets, adaptables et durables en TI et en management. Ces services s'appuient sur des analyses mondiales et sont mis en œuvre à l'échelle locale.

cgi.com/investisseurs

Contact : ir@cgi.com

© 2022 CGI inc.

